Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

JUSTICE

Sidi Saïd condamné à 10 ans de prison

Lire l'article de A. Z. page 3

BORDJ BADJI MOKHTAR

16 morts et 3 blessés dans une collision

P. 4

MÉDÉA

Trois morts dans l'incendie d'un logement

P. 4

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Un taux d'intégration de 40% après 5 ans

Lire l'article de **El-Houari Dilmi** page 4

POUR CRÉATION D'UNE ORGANISATION TERRORISTE

Ferhat M'henni condamné à perpétuité

P. 3

MARDI 15 NOVEMBRE 2022 - 20 RABIE ETHANI 1444 - N° 8510 - PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

Retraite anticipée

L'Unpef revient à la charge

M. Aziza

Les syndicalistes sont revenus à la charge pour réclamer un départ à la retraite après 32 ans de service. Saisissant l'occasion de la présence de l'Inspecteur général du Travail, lors de l'ouverture des travaux du 6ème congrès de l'Union nationale des personnels de l'Education et de la Formation (UNPEF) qui a eu lieu l'Hôtel El Riadh, à Alger, les adhérents du syndicat ont plaidé pour le retour à la retraite anticipée.

L'invité de l'Unpef, représentant du ministre du Travail, à savoir l'Inspecteur général du Travail, a, dans son intervention mis l'accent sur «l'importance du dialogue responsable et sérieux» avec les partenaires sociaux. Tout en affirmant que le secteur de l'Education est le plus grand secteur dans la Fonction publique. Il a fait l'éloge de la dynamique du mouvement syndical en Algérie qui, selon ses propos, «a pu donner à notre pays, des hommes politiques de taille». Le représentant du ministère du Travail et de la Sécurité sociale a été applaudi par l'assistance qui a réclamé, par la suite, haut et fort, le retour à la retraite anticipée, en faveur du personnel de l'Education après 32 ans de service. Ils ont scandé devant le représentant du ministre du Travail : «une retraite à 32 ans». A priori, c'est une réplique aux dernières déclarations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, qui avait affirmé, jeudi dernier, devant les parlementaires que «le dossier de la retraite anticipée n'est pas à l'ordre du jour ; il est exclu pour l'heure, compte tenu du déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR)».

L'Inspecteur général du ministère de l'Education qui est intervenu au nom de M. Belaabed, premier responsable du secteur, a affirmé lors de son allocution, que le partenaire social est vu par le ministère de l'Education comme une force de proposition et un vecteur de stabilité. Il a remercié le personnel de l'Education et les syndicats du secteur pour tous les efforts fournis pour «une rentrée scolaire réussie», en énumérant pour l'occasion les avancées et les réalisations concrétisées depuis la rentrée scolaire. Il a ainsi évoqué l'introduction effective de l'Anglais dans l'enseignement du primaire, avec le recrutement de 5.300 contractuels formés. L'introduction également de «la filière des Arts» dans l'enseignement secondaire général et technologique. Il a évoqué la distribution de tablettes pour certains groupes pédagogiques. Il a évoqué le téléchargement de 48 titres des manuels scolaires numériques au profit des élèves du préscolaire et du primaire. Il a ainsi rassuré les directeurs des écoles primaires, en affirmant que l'équipement des écoles en matière de casiers pour le dépôt du double exemplaire du manuel scolaire se poursuit.

Le représentant du ministère de l'Education a également exprimé la volonté des responsables de son département à se concerter et d'interagir positivement avec les partenaires sociaux, pour ainsi relever le défi. Tout en exprimant parallèlement, l'engagement du département de Belabed à solutionner les problèmes existants et répondre aux revendications à travers les commissions qui ont déjà été installées et chargées des dossiers en suspens. Notamment, dit-il, le statut particulier en précisant que «le travail est en cours pour arriver à concevoir un texte de loi consensuel». Il a également rassuré, en précisant, que son département œuvre pour régler les arriérés de paiement de l'ensemble des enseignants concernés.

Parmi les invités du Congrès, le représentant du Syndicat de l'enseignement de la Turquie, le représentant du Syndicat de l'éducation du Sahara occidental, ainsi que le représentant de l'Organisation de solidarité algérienne avec le peuple palestinien.

Cancer

Programme pour la réparation des accélérateurs en panne

Le ministère de la Santé, a indiqué lundi dans un communiqué, avoir tracé un programme spécial pour la réparation de 13 accélérateurs en panne pour une meilleure prise en charge des malades cancéreux notamment en radiothérapie.

"Les premières opérations de maintenance ont été lancées dimanche pour réparer 4 accélérateurs sur 13 pour une prise en charge en temps opportun des patients en radiothérapie", précise la même source.

Ce programme qui se poursuivra jusqu'au 24 novembre en cours, est assuré par "une société créée pour la maintenance du matériel relatif aux accélérateurs destinés au traitement du cancer par radiothérapie", conclut le communiqué.

Hydrocarbures

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec Sinopec

Le groupe Sonatrach a signé, lundi à Alger, un Mémorandum d'Entente (MoU) avec la société chinoise Sinopec International Energy Investment Limited, traduisant la volonté des deux parties d'étendre leur coopération, indique un communiqué du Groupe.

"Une délégation conduite par M. Guo Yueliang, P-dg de Sinopec International Energy Investment Limited a été reçue, au siège de Sonatrach, par M. Toufik Hakkar, P-dg de Sonatrach, en présence de cadres dirigeants de la société", précise le document. Durant cette rencontre, "les deux parties ont abordé les relations en cours et les perspectives de coopération, notamment, dans le domaine de l'exploration et production", a-t-on ajouté.

"En marge de cette rencontre, un Mémorandum d'Entente (MoU) traduisant la volonté des deux parties à consolider leurs relations existantes et étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, a été signé", a fait savoir Sonatrach.

La société Sinopec est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'association ayant pour objet, l'augmentation du taux de récupération des réserves de pétrole brut en place, rappelle le Groupe national des hydrocarbures.

Il a également relevé que Sonatrach et son partenaire Sinopec Overseas Oil & Gas Limited (SOOGL) ont procédé, le 28 mai 2022, à la signature d'un contrat de partage de production relatif au périmètre contractuel de Zarzaitine, et ce, sous l'égide de la loi n 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures.

"Le montant d'investissement global prévu pour la mise en oeuvre du programme de travaux de développement et d'exploitation convenu est estimé à 490 millions de dollars, ce qui devrait permettre la récupération de près de 95 millions de barils d'huile", indique le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le cheptel sous la lorgnette

L'opération de recensement du cheptel, lancée dimanche dernier, devrait aboutir, grâce à l'utilisation des techniques de technologie moderne, à une meilleure maîtrise de cette richesse livrée, jusque-là, à une gestion archaïque. Les pouvoirs publics, qui se contentent de données récoltées d'une manière aléatoire, pratiquement impossible à confondre avec les réalités du terrain, n'ont jamais pu établir, avec exactitude, les statistiques concernant le bétail. D'où les difficultés rencontrées par l'administration sur le plan du contrôle des mouvements du bétail en l'absence d'un système national d'identification du cheptel, l'impossibilité de mettre en œuvre des actions de lutte contre les maladies infectieuses, ou d'assurer une traçabilité de chaque produit issu de la ferme afin de protéger la santé du consommateur et de contrôler les mouvements du bétail. Cette opération, décrite comme cruciale pour les pouvoirs publics pour mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale, basée sur des données fiables, vise également à « identifier les cheptels pour faciliter l'opération de sélection dans le cadre de l'amélioration génétique et permettre, aussi, aux éleveurs de bénéficier du soutien de l'Etat », selon le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Il faut bien retenir ces derniers mots, qui mettent en exergue l'avantage pour les éleveurs de bénéficier du soutien de l'Etat, pour comprendre comment on tente d'attirer l'attention des éleveurs afin de les impliquer dans cette opération. Car, tout recensement perdrait sa fiabilité sans l'adhésion des éleveurs. L'Etat a mobilisé de grands moyens pour mener à bien cette opération de recensement du cheptel, qui s'inscrit dans le cadre des programmes intégrés de l'Etat visant à réaliser la sécurité alimentaire, notamment la signature d'une convention, en février 2021, entre le ministère de l'Agriculture et du développement rural, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Chambre nationale d'agriculture (CNA), portant sur le financement des équipements et moyens matériels à mobiliser dans le cadre de l'opération de recensement, comme les tablettes électroniques et la prise en charge des frais et indemnités des agents qui seront chargés de la collecte d'informations dans les 1.541 communes à travers le pays. Mais, l'implication des éleveurs vaut, à elle seule, un gage de réussite de l'opération en question. Ne faut-il pas, dans ce sens, tirer les leçons d'une première expérience réalisée dans la wilaya de Ghardaïa, en mars 2021, comme « test »' de recensement du patrimoine agricole et animal, selon une approche modulaire (version Soft) préconisée par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), où les recenseurs ont rencontré d'énormes difficultés, dont la rétention d'information et de données sur le patrimoine agricole par les propriétaires de crainte de l'imposition de la fiscalité ? L'opération « test », limitée géographiquement, est faite pour anticiper les problèmes et leur trouver des solutions avant de passer aux actions de grande ampleur.

APN

La loi portant statut de l'auto-entrepreneur adoptée

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur lors d'une plénière présidée par le président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El Mahdi Oualid, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Besma Azouar.

A l'issue de l'adoption de la loi, M. El Mahdi Oualid a souligné que cette loi constituait une "étape importante marquant la libération de l'initiative dans le domaine de l'entrepreneuriat", ajoutant qu'elle "contribuera à booster le développement en réduisant l'économie parallèle, outre son rôle crucial dans la gestion du cadre social des porteurs d'initiatives".

"Nous avons consenti des efforts colossaux pendant plus d'un an pour mettre en place ce cadre juridique consensuel sur les nouveaux métiers non encadrés", a-t-il déclaré.

Selon le rapport complémentaire de la commission, présenté au cours de la séance, 32 propositions d'amendement ont été présentées par les députés et soumises à la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie et de planification.

Un amendement a été introduit à l'article 3 pour donner à tout un chacun la possibilité de bénéficier de la carte d'auto-entrepreneur, qu'il soit algérien ou étranger, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, outre l'amendement de l'article 15 avec l'introduction du délai de 15 jours à compter de la date de la décision de radiation, accordé au concerné.

Le présent texte permettra d'organiser les nouvelles activités économiques libérales et d'inciter leurs promoteurs à intégrer l'économie formelle, ajoute le ministre.

Le nouveau cadre juridique permettra aussi aux jeunes du secteur informel, d'exercer leurs activités dans un cadre officiel et de bénéficier d'une couverture sociale.

Le projet de loi définit l'auto-entrepreneur comme étant "toute personne physique qui pratique une activité individuelle lucrative inscrite dans la liste des activités éligibles pour bénéficier du statut de l'auto-entrepreneur et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas le seuil fixé par la législation en vigueur",

Le texte exclut, toutefois, de son champ d'application "les professions libérales, les activités réglementées et les artisans".

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président Directeur Général Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Justice

Sidi Saïd condamné à 10 ans de prison

L'ex-secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA.

A. Z.

Le verdict a été rendu, hier, par le pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Ses trois fils, poursuivis dans la même affaire, sous les griefs de corruption, trafic d'influence et blanchiment d'argent ont également écopé de lourdes peines. Ainsi, le tribunal a condamné Ramine Sidi Saïd à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA et conforté le mandat d'arrêt international émis à son encontre, alors que son frère Hanafi Sidi Saïd a écopé de la même amende et de 5 ans de prison ferme. La même amende a été infligée à son frère Djamil Sidi Saïd qui a écopé de 3 ans de prison ferme.

Pour rappel, dans son réquisitoire, le lundi 7 novembre, le représentant du ministère public près le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed avait requis une peine de 15 ans de prison ferme contre l'accusé principal, Abdelmadjid Sidi Saïd, assortie d'une amende de 8 millions DA, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA contre son fils, Djamil, en détention, et 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA contre son deuxième fils, Hanafi (sous contrôle judiciaire).

Alors qu'une peine maximale de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA avec émission d'un mandat d'arrêt international avait été requise à l'encontre de Ramine, le troisième fils en fuite à l'étranger. Le tribunal a également rendu son verdict à l'encontre d'autres accusés qui ont comparu dans la même affaire.

L'accusé Sahnoun Mohamed Ghilas a été condamné à une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA, tandis que l'ancien Directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Hussein Dey, Rehaïmia Mohamed, a écopé d'un (1) an de prison ferme assorti d'une amende de 200.000 DA. L'ancien Directeur général de Mobilis, Chouader Ahmed, a été condamné à deux (2) ans de prison ferme, alors que le président du conseil d'administration de la Mutuelle des travailleurs des industries pétrolières, Abderrazak Hasbellaoui, a été condamné à une peine d'un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100.000 DA. Le reste des accusés ont été acquittés. Aussi, le pôle financier et économique a prononcé un jugement portant confiscation de tous les biens et revenus saisis dans le cadre de cette affaire.

Pour création d'une organisation terroriste

Ferhat M'henni condamné à perpétuité

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger) a condamné, lundi, par contumace, le chef de file du Mouvement séparatiste et terroriste «MAK», Ferhat M'henni, à perpétuité pour création d'une organisation terroriste et atteinte à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale.

Dans le cadre de la même affaire, l'accusé Belaabes Brahim a été condamné à perpétuité et tandis que les deux accusés, Lafdhal Zidane et Boutegrabet Mounir ont écopé de 20 ans de prison ferme. Le tribunal a également confirmé le mandat d'arrêt international émis contre les quatre coaccusés, en état de fuite hors du territoire national. D'autres accusés ont été condamnés, dans le cadre de la même affaire, à des peines allant de 18 mois de prison ferme à 18 mois de prison ferme dont 4 avec sursis, pour détention d'armes et de munitions, utilisation des TIC pour le recrutement de personnes pour le compte d'une organisation terroriste, diffusion de fake news visant à attenter à la sécurité et la stabilité. D'autres accusés ont été acquittés.

Pour rappel, le procès a débuté, dimanche soir, par l'audition de dizaines d'accusés.

Raïna Raïkoum

Hamid Dahmani

Les faux semblants

Il faut un trompe-l'œil pour berner les plus crédules. Pour vendre et faire des affaires dans ces moments, les plus éveillés se lâchent sur les nigauds d'un autre temps. Tout est bon pour appâter les plus gourmands. Le faux a pris la place du vrai et l'authentique n'a plus de valeur chez les insuffisants.

On masque les patates pourries et les déchets en remplissant les sachets noirs avec seulement quelques patates de gros calibres mises au-dessus du tas pour la vue et l'hameçonnage. Le faux s'est infiltré parmi les corrects. Et les parvenus ont souillé la correction pour s'enrichir vite. Le trompe-l'œil est un moyen de contourner la vigilance de quelqu'un. C'est un simulacre pour cacher la réalité. Les faussaires sont prêts à tout pour rouler leurs vis-à-vis. Parmi les courtiers de voitures d'occasions, c'est le même topo. Certains tentent de fourguer des voitures accidentées à des acheteurs en jurant que la carrosserie est neuve avec sa peinture d'origine. Avec tous ces faux-semblants qui pullulent, le blanc n'est pas tout blanc comme on le prétend. Il faut se méfier de la belle parole et se garder d'avaler des couleuvres.

Les escrocs sont sur le qui-vive et attendent que leurs victimes baissent la garde. Quant aux plus éveillés, ils sont en alerte et ne dorment que d'un œil. L'heure est opportune aux roublards qui gagnent chaque jour du terrain. Pour faire tomber dans le piège leurs proies, leur racontant des sornettes pour les duper facilement. L'escroquerie est un métier pour les individus qui n'ont pas froid aux yeux…

Investissement

Plaidoyer pour un système fiscal simple, transparent

R. N.

Pour Boubekeur Sellami, expert et conseiller fiscal, pour attirer les investissements étrangers, « si on veut lancer un nouveau mode d'investissement, il faut être attractif dans tous les domaines, et surtout pour la fiscalité ». Invité, hier, à la Radio nationale Chaîne 3, l'intervenant a expliqué l'importance de disposer d'un « système fiscal simple, transparent et équitable » pour « faciliter l'acte d'investissement ». Selon lui, « notre système fiscal est plus attractif dans les textes, mais dans la pratique, c'est tout à fait autre chose ». « En matière de pression fiscale, nous avons une fiscalité qui n'est pas très lourde, mais elle ne touche pas tous les contribuables. Qu'ils exercent dans l'informel ou dans le formel, l'administration fiscale n'a pas les moyens de les maîtriser. C'est pour cela que l'on constate que la pression fiscale est un peu élevée. Par exemple, pour recouvrer 5.000 milliards DA, on touche 40 à 50% des contribuables, on devient inéquitable et la pression fiscale est plus lourde », explique l'invité de la radio. M. Sellami suggère « d'apaiser la pression fiscale », « alléger la fiscalité pour les entreprises » et « créer un système d'imposition sur l'IRG basé sur les dépenses ». « Car, jusqu'à présent, explique-t-il, on ne taxe pas sur les dépenses mais sur les revenus déclarés ou non déclarés à travers les contrôles fiscaux ». L'intervenant plaide aussi pour « donner les moyens à l'administration fiscale » mais aussi « les outils juridiques sur comment imposer sur la base des dépenses ». Car « il y a des Algériens qui dépensent beaucoup, mais qui ne sont pas soumis à l'IRG », dit-il encore.

S'agissant de l'allègement de la fiscalité aux entreprises, Boubekeur Sellami estime, à titre d'exemple, que « la TAP (taxe sur l'activité professionnelle, ndlr) doit disparaître ». « C'est d'abord une promesse des autorités. En plus, cette taxe n'a pas lieu d'être, et n'a aucune logique, car elle frappe le chiffre d'affaires. C'est-à-dire que même si l'entreprise est déficitaire, elle paye la TAP ». Concernant les ressources des collectivités locales pour qui sont orientées sur les recettes de la TAP, l'intervenant rappelle que les autorités publiques « sont en train de préparer le code de la fiscalité locale pour la diversifier ». « Je crois que les communes n'auront plus besoin de la TAP si on lance à grande vitesse la fiscalité locale diversifiée, parce qu'il existe beaucoup d'autres impôts et taxes qui vont remplacer la TAP », affirme M. Sellami. Toujours à propos de la TAP, l'intervenant rappelle qu'il y a eu des avancées depuis plusieurs années, puisque cette taxe a été ramenée « de 2% à 1%, en passant par 1,5%, avec l'exonération du secteur productif et du secteur libéral ». « Il y a donc des avancées dans ce domaine, et la TAP va disparaître pour être remplacée par d'autres impôts et taxes au niveau local. Et si on arrive à mettre en œuvre le code de fiscalité locale avant l'année 2023, ce sera vraiment une révolution pour les collectivités locales », dit-il. Mais selon lui, « pour les entreprises, il reste l'IBS (impôt sur les bénéfices des sociétés, ndlr) qui est quand même un peu lourd, entre 19 et 26% ». « Je pense qu'il faut alléger le taux de l'IBS, mais il faut d'abord renforcer d'autres sources de revenus pour remplacer cette baisse, qui sont l'impôt sur la fortune, la fiscalité locale, et élargir l'assiette fiscale. Mais surtout donner les moyens à l'administration fiscale pour maîtriser tout le tissu du contribuable au niveau national. Donc, on a besoin de moyens, de formation, mais surtout de révision des textes », ajoute encore M. Sellami.

Construction automobile

Un taux d'intégration de 40% après 5 ans

El-Houari Dilmi

«L'Algérie se dirige vers une véritable industrie mécanique et de construction automobile, avec l'objectif d'atteindre 40% de taux d'intégration après 5 années à compter de la date effective de lancement des usines de fabrication», a indiqué, hier lundi, le ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar. «Basé sur un partenariat gagnant-gagnant, cet objectif est réalisable grâce, aussi, à la mobilisation des capacités et compétences locales et à des partenariats étrangers conditionnés par un transfert de technologie», a expliqué Ahmed Zeghdar.

Dans une allocution prononcée lors du Salon international de la sous-traitance, qui se tient cette année sous le slogan «Élargir le partenariat entre les acteurs les plus importants dans le domaine de la sous-traitance de proximité», le ministre a expliqué que cette manifestation, qui s'inscrit dans la politique du ministère vise «à développer le secteur industriel et à accroître sa contribution au PIB de 6% à entre 10 et 15%, et à favoriser l'intégration locale et à développer la sous-traitance, ce qui permettrait la valorisation des ressources locales, la substitution aux importations et l'orientation vers l'exportation», a-t-il souligné.

Le ministre a également indiqué que cet objectif, auquel aspirent les pouvoirs publics, «ne pourra être atteint sans les efforts de toutes les parties concernées et l'accompagnement des institutions désireuses de s'engager dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le développement technologique et l'exigence du label de qualité, ainsi que la fixation de normes techniques pour préserver le produit national afin de remplacer les importations», a-t-il affirmé. Le ministre a souligné que la sous-traitance constitue un «axe fondamental dans la politique adoptée pour le développement des filières industrielles», ajoutant que la tutelle «aspire à travailler à son développement en réalisant deux axes principaux, à savoir : la création d'une base de sous-traitants qui constituent l'entrée principale pour assurer le développement effectif des filières industrielles et soutenir l'intégration des capacités nationales afin d'assurer la substitution des importations et de permettre l'exportation des produits des sous-traitants locaux».

Afin d'organiser et d'encadrer la politique de développement de la sous-traitance, Ahmed Zeghdar a indiqué que «des efforts ont été orientés vers la création d'un climat propice à l'investissement à travers un nouveau système juridique approprié et stable pour assurer le développement de l'investissement et son attractivité, et de travailler à la préparation d'un plan stratégique clair, basé sur une véritable industrie, pour faire avancer toutes les branches industrielles, en particulier dans le secteur mécanique et l'industrie automobile, où la tendance sera à la création d'une véritable industrie avec des taux d'intégration pouvant atteindre 40%, cinq ans, après le début de l'activité de fabrication». «Tout cela vient en plus de la politique d'encouragement des industries électriques et de limitation des importations de produits électriques et de contribution à l'efficacité énergétique, avec le développement d'un nouveau système par des mesures incitatives permettant l'exonération des droits de douane et de la TVA pour les intrants et matières premières importés ou acquis localement par les manutentionnaires et producteurs dans le cadre de leurs activités», ajoute le ministre.

Selon les orientations stratégiques du secteur, a encore expliqué Zeghdar, il sera procédé à la mise en place d'un Centre technique de l'industrie mécanique et de l'industrie de transformation des métaux, ainsi que la mise en place d'un Centre technique des industries agro-alimentaires, la constitution de conglomérats industriels qui visent à accroître la compétitivité des entreprises du secteur en regroupant ces industries dans un même espace avec tous les acteurs concernés, ajoutant qu'un groupe de conglomérats a été constitué dans le domaine de la fabrication automobile de toutes les marques, industries électriques, agro-alimentaires, textile est cuir, etc.

Le secteur de l'Industrie via la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), a signé 13 accords-cadres avec les donneurs d'ordres les plus importants afin de créer des liens entre eux et les institutions de sous-traitance pour augmenter le taux d'intégration. «Ainsi, lors de la dernière journée de ce salon, une réunion sera organisée pour valoriser le travail des commissions mixtes et évaluer et suivre la mise en œuvre de ces accords afin d'élaborer un plan d'action qui soit réalisable», a souligné le ministre .

Nouvelle stratégie pour une prise en charge efficace des étudiants étrangers

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle stratégie pour une prise en charge "efficace" des étudiants étrangers en Algérie, dans l'objectif de donner "plus de visibilité" au système algérien d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

M. Baddari qui présidait une cérémonie d'accueil en l'honneur des étudiants étrangers sous le slogan "Student Marhaba Day" a indiqué que son secteur avait lancé une nouvelle stratégie pour attirer les étudiants étrangers et renforcer la visibilité de l'université algérienne au niveau international.

Le plan repose sur plusieurs mesures "stratégiques et pratiques" dont "l'amélioration de la qualité d'accueil et de scolarisation des étudiants étrangers aux universités algérienne et la création d'un label délivré par la tutelle à tout établissement universitaire visant à améliorer les conditions d'accueil et l'accompagnement de ces étudiants".

Et d'ajouter que son secteur visait également à "accompagner les étudiants étrangers par un cadre de la tutelle (enseignants et administrateurs) depuis leur premier jour à l'université jusqu'à la remise du diplôme outre l'enseignement de quelques filières en Anglais incitant ainsi grand nombre d'étudiants étrangers à suivre leur cursus en Algérie".

Il convient de rappeler que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait décidé, à partir de cette année, de consacrer une journée pour les étudiants étrangers, à l'instar de la Journée de l'étudiant algérien coïncidant avec le 19 mai de chaque année.

Selon les chiffres de la Direction de coopération et d'échange entre les universités au ministère, l'Algérie a enregistré à ce jour, l'arrivée de plus de 63.000 étudiants de 27 nationalités des continents africain, asiatique et européen pour étudier dans ses différents établissements universitaires, les technologies et les sciences exactes étant les spécialités les plus prisées.

La catégorie des étudiants venant des Etats arabes représente le taux le plus élevé, suivie des étudiants africains, puis asiatiques.

La direction a fait état, à l'occasion, de concertations en cours avec certains représentants diplomatiques en Algérie, en vue de "relancer et renouveler" les mémorandums d'entente bilatérale et les programmes exécutifs qui permettent d'accueillir les étudiants étrangers en Algérie.

Bordj Badji Mokhtar

16 morts et 3 blessés dans une collision

Seize personnes ont perdu la vie dans un tragique accident de la route, lundi à 09h 15, à Bordj Badji Mokhtar suite à une collision entre deux véhicules particuliers, a indiqué la protection civile dans un communiqué publié sur sa page facebook. « 16 personnes ont trouvé la mort et 3 autres souffrent de blessures, suite à un accident survenu sur la route nationale N 6, (à 190 Km d'Adrar) », a précisé la même source.

Médéa

Trois morts dans l'incendie d'un logement

Trois personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dimanche dans l'incendie d'un logement de fonction dans la daïra de Beni Slimane à Médéa, a indiqué la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué publié sur son site électronique.

«L'Unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Beni Slimane est intervenue aux alentours de 21h25 soutenue par les unités opérationnelles de la Protection civile de Souagui, El-Azizia et Tablat pour éteindre un incendie qui s'est déclenché dans un logement de fonction (R+2) à Beni Slimane, précise la même source.

Les corps sans vie des trois victimes (deux enfants âgés de 6 et 10 ans) et une femme de 70 ans ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Béni Messous, selon la même source qui a indiqué que deux personnes ont été secourues (un bébé de 15 mois et une femme de 32 ans) et transférées en urgence au même hôpital.

6 camions anti-incendie et 6 ambulances ont été mobilisés pour cette opération, ajoute le communiqué.

L'Algérie condamne l'attentat terroriste contre la ville d'Istanbul

L'Algérie a condamné dans «les termes les plus fermes» l'attentat terroriste qui a ciblé, dimanche, le centre-ville d'Istanbul, faisant plusieurs victimes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«L'Algérie condamne dans les termes les plus fermes l'attentat terroriste survenu, dimanche, dans le quartier Taksim, au cœur d'Istanbul, en République de Turquie, pays frère, et qui a fait plusieurs victimes», lit-on dans le communiqué. «Tout en présentant ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes, l'Algérie exprime sa solidarité totale avec la République de Turquie, direction, gouvernement et peuple, en ces circonstances douloureuses», ajoute la même source.

L'Algérie réitère, selon le communiqué, «la nécessité d'intensifier les efforts de la communauté internationale en vue de lutter contre le terrorisme, dans le cadre d'une approche inclusive et multilatérale pour contrecarrer la recrudescence dangereuse que connait ce fléau ces derniers temps, et le prévenir en asséchant ses sources matérielles et intellectuelles».

«L'Algérie qui a souffert des affres du terrorisme et a réussi à le vaincre, demeure convaincue que la République de Turquie, pays ami, est capable de venir à bout de ce fléau, grâce à l'unité, à la résilience et à l'adhésion de son peuple aux efforts de sa direction, en vue de préserver la sécurité et la stabilité du pays», conclut le communiqué.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a, en outre indiqué, «suivre de près» la situation des membres de la communauté nationale établie à Istanbul, en Turquie, après l'attentat qui a frappé la place Taksim, affirmant n'avoir été informé jusqu'à présent d'aucune victime ou blessé parmi les membres de la communauté nationale présente à Istanbul. «Suite à l'explosion survenue à la place Taksim, à Istanbul, le ministère des Affaires étrangères, par le biais de son consulat général à Istanbul, suit de près la situation des membres de la communauté algérienne établie dans cette région», a précisé le ministère dans un autre communiqué. «Aucune victime ni blessé n'a été signalé parmi nos concitoyens», a assuré le ministère, appelant les Algériens établis à Istanbul au respect des mesures de sécurité émises par les autorités turques.

Le ministère a invité les ressortissants algériens dans cette ville à rester en contact permanent avec le Consulat général d'Algérie à Istanbul via ces numéros: 0090212-3569516 / 0090212-3569517 / 0090212-3569518.

La face cachée de la hausse de l'endettement occidental et des crises pétrolières et alimentaires : pronostic 2023-2025

Par Medjdoub Hamed*

2e partie

Précisément, après la crise financière, les États-Unis entrent dans les fameux programmes de «quantitative easing». Cette politique monétaire américaine non conventionnelle fait gagner la Chine près de 500 M$ d'excédents commerciaux, en 2009, alors que l'Occident est en récession. Certes, le taux de croissance de la Chine qui était de 14,2% en 2007, s'est abaissé en 2008 et 2009, mais il est resté toujours élevé, respectivement 9,6% et 9,2% du PIB. En 2010, de nouveau, la Chine engrange près de 500 M$, ses réserves passent à 2.914,154 M$. Ce n'est qu'en 2012, que le taux de croissance a chuté, il est à 7,8% du PIB (pratiquement de moitié du record qu'elle a battu en 2007). [2] Ses réserves de change continuent d'augmenter, et en 2014, elles s'établissent à 3.952,130 M$. [1]

La Russie, pays exportateur de pétrole et de gaz, a aussi vu ses réserves passer de quelques dizaines de milliards de dollars en 2000 à 124,541 M$, en 2004. A la fin de la première période, les réserves de change de la Russie ont presque quadruplé, elles s'établissent à 427,080 M$. Lors de la deuxième phase, elles culminent, en 2012, à 537,618 M$. L'Arabie Saoudite, premier producteur et premier exportateur des pays de l'OPEP, a vu ses réserves de change s'accroître. Elles s'établissent à 743 M$ en 2014. Les autres pétromonarchies arabes ont toutes vu leurs réserves de change augmenter.

L'Algérie, disposant de réserves de change minimes, et de surcroît endettée, redoutait même en 1998-1999 un nouveau programme d'ajustement structurel (PAS). Elle a déjà subi un PAS en 1994 et qui a mis 3 ou 400.000 travailleurs au chômage. Un nouveau PAS serait une véritable tragédie pour l'économie algérienne. Le baril de pétrole en 1998, il faut rappeler, est tombé très bas, à 10 dollars. Un minikrach pétrolier à l'époque, suite aux crises en cascades entre 1997 et 1998 (crise asiatique en 1997, crise brésilienne et russe en 1998).

La première phase a été miraculeuse pour son économie. Ses réserves de change ont atteint 77,781 M$ en 2006. L'année suivante, elles passaient à 110,180 M$. Quant à la dette extérieure, elle a été en grande partie remboursée. De 58,3% en 1999, elle passait à 34,2% en 2003. Elle ne représentait plus que 3,6% du PIB en 2007. (3) Un record grâce à la hausse des cours pétroliers.

Les réserves de change augmentaient encore en 2008, et à la fin de l'année, atteignaient 143,102 M$. Fin décembre 2009, elles augmentaient et passaient à 148,95 M$. A la fin de la deuxième phase, c'est-à-dire fin juin 2014, l'encours des réserves de change de l'Algérie s'élevait à 193,269 milliards de dollars, et la dette extérieure était très basse à 3,719 milliards de dollars. [3]

Les réserves de change des pays émergents et des pays exportateurs de pétrole ont fortement augmenté durant les deux phases historiques en ce début de XXIe siècle, et similairement les dettes publiques et les déficits courants et publics aux États-Unis et en Europe ont fortement augmenté. Ce qui nous fait dire, par conséquent, que le reste du monde par les réserves de change qu'il détient, détient une partie importante de la dette publique et privée occidentale. Toutes ces réserves de change sont donc de la dette extérieure américaine et européenne émises par leurs Banques centrales occidentales.

Dès lors que les pays du reste du monde placent leurs réserves de change aux États-Unis et pour des raisons de diversification en Europe, il rend les États-Unis et l'Europe débiteurs. Et le reste du monde devient de facto son créditeur, son bailleur de fonds; mais il faut relativiser la situation du bailleur du fond qui est l'étranger. En effet, si le reste du monde peut aussi prélever des richesses de l'Occident en contrepartie de ses réserves de change, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce reste du monde dépend des liquidités monétaires injectées par l'Occident. En fait : «qui mène le jeu mondial, l'Occident ou le reste du monde ?», il va de soi que c'est l'Occident nonobstant l'endettement en hausse de l'Occident.

Mais cette dette que détient le reste du monde sur les États-Unis et l'Europe est considérable, la question qui se pose : «ces deux grands pôles économiques du monde pourront-ils payer, pourront-ils rembourser leurs dettes au reste du monde ?» C'est là la problématique. Il ne s'agit pas de dettes publiques ou privées intérieures, mais de la dette extérieure ou position extérieure nette. On sait très bien qu'un Etat endetté sur le plan intérieur ne fait jamais faillite. Il a les pouvoirs financiers et monétaires, et malgré son endettement, il peut toujours faire reculer la dette en émettant d'autres emprunts – l'emprunt rembourse l'emprunt et l'inflation. Le Japon a une dette publique qui dépasse les 200%, dont 90% de la dette est détenue par les citoyens du Japon. La dette extérieure est très faible, et il est le deuxième détenteur de réserves de changes du monde après la Chine.

Mais, concernant la dette extérieure, tout Etat devient un obligé, il doit rembourser la dette car il y va de sa crédibilité, il doit donc rembourser ce qu'il doit. Un Etat en développement ou un Etat émergent ne poserait pas de problèmes pour le remboursement de la dette extérieure. S'il ne remboursait pas, il serait rapidement confronté à une situation extrêmement grave, qui deviendrait intenable. Son «isolement» – le pays refuse de payer – par les marchés financiers internationaux le mettrait dans l'alternative soit de payer, soit (s'il n'a pas les moyens) de «rééchelonner sa dette» et l'octroi d'un prêt financier en échange de conditionnalités (ouverture de son économie, privatisation, etc., qui constituent de véritables oukases, l'économie est dirigée de l'extérieur comme la Grèce aujourd'hui), soit s'il refuse de payer, le pays est poussé dans le chaos (sans argent, le pays s'installerait dans une guerre civile).

La Malaisie, lors de la crise asiatique en 1997, a pu se passer du FMI. Elle a procédé elle-même à des réformes sans l'appui du FMI, sans aide financière, mais sa dette vis-à-vis de l'extérieur a été honorée. Il ne pouvait être autrement sinon les marchés financiers se fermeraient.

3. DÉBAT ENTRE JACQUES ATTALI ET JEAN-LUC MÉLENCHON SUR LA DETTE DE LA FRANCE ET, PAR EXTENSION, LA DETTE AMÉRICAINE

Pour un pays détenteur de monnaie internationale comme le sont les États-Unis, l'Europe, le Royaume-Uni et le Japon, la Chine, leurs dettes extérieures libellées en leurs monnaies ne les exemptent pas de rembourser, sinon le système monétaire international bâti sur leurs monnaies perdrait de sens.

Dans une émission-débat [4] «Des paroles et des actes entre Jean-Luc Mélenchon et Jacques Attali», les deux participants débattaient de la dette de la France.

Attali : «Si nous menaçons de cesser de payer notre dette, d'abord il faut se souvenir que à peu près la moitié de la dette de l'Etat français est détenue par des Français, donc, on devra menacer aussi les épargnants français. (…) La moitié de la dette appartient à des Français, l'autre moitié appartient à des Européens et à des non Européens. Voilà (…) Si nous décidions de cela. Pour qu'une menace de ne pas payer, il faut qu'elle soit crédible. (…) Si la France menace de ne pas payer, il faut que la France soit crédible. (…) parce que ce n'est pas crédible, M. Mélenchon. Une menace qui ne peut pas être exécutée n'est pas crédible. Pourquoi elle ne peut pas être exécutée ? Parce qu'elle est la première victime ? Parce que si on le fait, la première victime immédiatement c'est la France. Bien avant les autres. Bien avant les autres. (2 fois répétées) Mélenchon : «Pourquoi ?» Attali : «Parce que les taux d'intérêt augmenteront et on sera mort».

Mélenchon : «Cette dette (de la France) ne sera jamais remboursée, M. Attali. Osez dire le contraire devant les spectateurs. (…) A aucun moment, jamais dans l'histoire, des dettes de cette ampleur n'ont été payées. De la même manière que jamais les États-Unis d'Amérique ne solderont la masse de dollars qu'ils ont mis en circulation et qui ne correspondent à aucune valeur matérielle. Par conséquent, le monde entier est menacé par ce fait-là.» Attali : «Absolument» Mélenchon : «A l'intérieur duquel se penche la politique des Français et la politique de l'Europe. Cette dette ne sera jamais payée, M. ! Plus on essaie de payer cette dette et moins on y arrivera. (…) Attali : «Ce qui veut dire que vous allez ruiner ceux qui ont prêté à l'Etat, y compris la moitié des Français». Mélenchon : «De quelle manière peut-on solder une dette de cette importance ? Attali : «Par la croissance, par la guerre, par l'inflation. Voilà les trois façons». Mélenchon : «Et vous oubliez un cas, c'est curieux vous ne l'avez pas prévu. Remboursez en faisant une politique d'austérité. C'est ce qu'il faut». (…) Mélenchon : «Si la crise dure, c'est parce que nous refusons d'admettre cette évidence. Et vous Jacques Attali, vous le savez comme moi. Il y a donc quatre manières d'en sortir. Une qui est la mauvaise, c'est celle qu'on applique (l'austérité). Qu'est-ce qui reste ? La guerre, ni vous ni moi ne la souhaitons. Qu'est-ce qui nous reste ?» Attali : «L'inflation». Mélenchon : «C'est l'inflation qui m'intéresse». Attali : «Alors, voyons, l'inflation, très bien, c'est une solution». Mélenchon : «Vous préférez l'inflation ou la mort ? Je préfère l'inflation». Attali : «Parfait». Mélenchon : «Chiffrez cette inflation. Menez le total des dettes européennes, monétisez par la Banque centrale européenne, combien d'inflation ? Quatre à cinq points. Et bien vive les quatre à cinq points et rendez-nous notre boulot, permettez-nous de vivre. Arrêtez nous de faire payer une dette que personne ne remboursera jamais». David Pujadas : «Possible ou impossible, Jacques Attali». Attali : «J'ai beaucoup écrit sur cette question…». Mélenchon : «J'ai raison ou j'ai tort ?» Attali : «Vous avez raison à l'échelle européenne pas à l'échelle nationale… si vous faîtes ça en France (monétisation de la dette), vous condamnez la France à sortir de l'euro, ça ne marchera pas… Moi aussi, je suis favorable à un peu plus d'inflation mais faut avoir conscience de ce que ça signifie… L'inflation, c'est un impôt sur les pauvres, sur les retraites des pauvres. Je dis que ça serait pire. C'est pour ça que l'inflation est bonne pour les jeunes et mauvaise pour les personnes de 40 ans parce qu'eux ont une épargne. Dès que vous avez une épargne, l'inflation est mauvaise. C'est pour ça qu'aujourd'hui dans la société occidentale en général, qui est une société qui a vieilli, le pouvoir a été pris par les seniors de plus de 40 ans. Et c'est pour ça que l'inflation est impossible aujourd'hui». Mélenchon : «Allemand». Attali : «pas seulement Allemand, mondialement, et au Japon en particulier.» Pujadas : «Jacques Attali, impossible mais souhaitable d'après vous cette politique de l'inflation ?» Attali : «A l'échelle européenne, c'est une politique tout à fait possible». Attali : «L'inflation est jouable qu'à l'échelle européenne».

Mélenchon : «Nous sommes d'accord. Alors comment on peut s'y prendre ?» (…) Pujadas (au terme du débat) : «Jacques Attali, est-ce qu'on peut connaître votre méthode à vous si vous en avez une pour tenter d'y arriver. Puisque vous avez des objectifs communs».

Attali : «Je pense qu'il faut discuter très sévèrement avec les Allemands et proposer aux Allemands un plan très cohérent qui soit, un : se doter au niveau de l'Eurozone d'un pouvoir fédéral ayant les moyens d'emprunter et on peut emprunter 1.500 milliards pour investir demain matin.

Ça on peut le proposer. Je pense que ça n'a pas de sens si on ne fait pas en même temps une avancée politique et pour ça, je propose de séparer le Parlement en deux, un Parlement à 27, il est à Bruxelles, il doit y avoir un Parlement à 17».

Mélenchon : «Ça ne m'a pas l'air plus rapide que ma méthode votre affaire.

A suivre

*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale,Relations internationales et Prospective

Notes :

2. La croissance chinoise au plus bas depuis 13 ans. 18 janvier 2013 http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/01/18/20002-20130118ARTFIG00299-la-croissance-chinoise-au-plus-bas-depuis-13-ans.php

3. Tendances monétaires et financières au second semestre 2007-au second semestre 2008- au second semestre de 2009-au premier semestre 2014-au premier semestre 2015
http://www.bank-of-algeria.dz/html/notes7.htm
http://www.bank-of-algeria.dz/html/notes5.htm
http://www.bank-of-algeria.dz/html/notes1.htm
http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/notedeconjoncture_n45.pdf
http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/nc49.pdf

4. Jean-Luc Mélenchon assène la vérité à Jacques Attali – «La dette ne sera jamais remboursée !» 20 août 2013
http://youtube-downloader-mp3.com/watch-jean-luc-mlenchon-assne-la-vrit—jacques-attali-quot-la-dette-ne-sera-jamais-rembourse-quot-id-KN5hNoUeYGY.html

Le contentieux archivistique algéro-français... 60 ans après

Par Lakhdar Amrani*

3ème partie

3.2 L'argumentation de la partie algérienne :

La revendication algérienne, quant à la restitution des archives qui appartiennent de droit au peuple algérien, s'est basée et se base essentiellement sur :

1. Les principes reconnus par les pays membres du Conseil International des Archives dont la France et l'Algérie font partie :

- Respect des fonds : « est un principe fondamental de l'archivistique, qui consiste à laisser groupées, sans les mélanger à d'autres, les archives provenant d'une administration, d'un établissement ou d'une personne physique ou morale donnée : ce qu'on appelle le fonds des archives de cette administration, de cet établissement ou de cette personne ». (34)

- Provenance territoriale : ce principe dérive du respect des fonds selon lequel les archives doivent être conservées dans les services d'archives du territoire sur lequel, elles ont été produites… » (35)

2. Les résolutions des instances internationales :

- Actes de la VIème Conférence internationale de la table ronde des archives (Varsovie 16-20 mai 1961) relatifs aux archives dans la vie internationale. Droit international des archives. Collaboration internationale en matière d'archives. Les archives des organisations internationales. (36)

- Rapport de la XVIIème Conférence internationale de la table ronde des archives, Cagliari (1977) (37) : relatif à la constitution et reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux

- Actes de la 20ème Conférence générale de l'Unesco (1978) (38)

- Convention de Vienne sur la succession d'Etats en matière de biens, archives et dettes d'Etat faite à Vienne le 8 avril 1983 (39), dans la section 2, relatives à des catégories spécifiques de succession d'Etats, article 28, alinéa a et b stipule : « que dans le cas d'un Etat nouvellement indépendant comme ce fut le cas de l'Algérie en 1962 :

- a) Les archives ayant appartenu au territoire auquel se rapporte la succession d'Etats et qui sont devenues, pendant la période de dépendance, des archives d'Etats de l'Etat prédécesseur passent à l'Etat nouvellement indépendant;

- b) La partie des archives d'Etat de l'Etat prédécesseur qui, pour une administration normale du territoire auquel se rapporte la succession d'Etats, doit se trouver sur ce territoire passe à l'Etat nouvellement indépendant;

3.3 Les conséquences du «rapt» sur la partie algérienne :

- Préjudice « mémoriel » puisqu'une grosse partie de sa mémoire pour une période cruciale de son histoire est toujours sous domination française.

- Agression dans sa souveraineté, dans la mesure où ce pays qui avait accédé à son indépendance depuis 60 ans, n'est pas libre de décider librement de son patrimoine documentaire. C'est la puissance qui a colonisé le pays qui en dispose librement. A titre d'exemple, il faudrait savoir que les responsables du Centre des Archives d'Outre-mer, conformément à la législation nationale, exigent parfois des ressortissants algériens de se faire munir de dérogations spéciales pour accéder à certaines catégories d'archives au moment, où les ressortissants français y accèdent en toute liberté.

- Héritage en 1962, d'un fonds d'archives déstructuré et sous forme d'épave.

- La recherche historique sur le plan national est relativement freinée et exige de la part des Algériens, des déplacements en série vers la France.

- Incidences financières sur la bourse des chercheurs algériens et des étudiants en post-graduation qui se voient débourser des sommes considérables en frais de visa, transport, hébergement, temps perdu, etc. afin de pouvoir terminer leurs travaux de recherches comme en fait part Nabil Bouaita, juriste, spécialiste des questions de droit international.(40).

Et tout cela, sans oublier que les chercheurs ou étudiants algériens sont souvent amenés à se voir refuser l'accès à certaines catégories d'archives qui nécessite une dérogation pour les étrangers.

3.4 Les propositions algériennes :

Afin de sortir de cette impasse, l'Algérie a fait légitimement des propositions à la partie française, lors des négociations ayant réuni les deux parties dans les années 80. Celles-ci ont été reproduites (41) telles qu'elles ont été énoncées par leurs auteurs (1980-1981).

Elles se résumaient à l'époque à ce qui suit :

A)- « La création d'une commission mixte permanente. Elle serait composée d'experts en archivistique des deux pays ». (42)

B)- « Etablissement d'un calendrier de restitution des archives en 3 phases » :

B1)- « Dans la première phase, il serait restitué à l'Algérie les archives classées (ayant subi un traitement au préalable), qu'elles soient pourvues ou non d'instruments de recherches, et les documents pris par l'armée française à l'occasion d'opérations militaires entre 1830 et 1962. ».

B2)- Dans la seconde phase, seraient restituées à l'Algérie les archives à classer (n'ayant pas subi un traitement) qui pourraient servir au développement économique, ainsi que celles communicables au public.

B3)- Au cours de la 3ème phase, les archives plus récentes dont la communication au public reste subordonnée aux législations particulières des 2 pays, pourraient être remises progressivement.

B4)- Durant les seconde et troisième phases, une convention particulière permettrait aux archivistes algériens de participer aux travaux de classement et d'inventaire.

C)-Développement d'une coopération entres les institutions nationales des 2 pays.

4. Le contentieux vu par la partie française

4.1 Le système de défense français (43):

afin de justifier sa position, qui n'était pas très enviable lors des négociations, la partie française avait fait appel à une notion/principe, connue sous le nom de « summa divisio », inventée par la France en tant que puissance coloniale en 1950, afin de régler le problème des archives qui l'opposait au Vietnam de Bao Dai (44).

En effet, ce principe/notion tel qu'il est énoncé par les Français : « partage les archives en 2 groupes distincts », en théorie bien sûr :

- Archives de souveraineté : qui doivent être conservées par la puissance colonisatrice appelée à quitter le pays où sont nées ses archives : Elles sont constituées par les papiers provenant des fonctionnaires d'autorité (Gouverneurs Généraux, Gouverneurs et résidents, Préfets, administrateurs) et de leurs cabinets civils et militaires ainsi que les services de l'armée et de la police. »

- Archives de gestion : dont la propriété revient de droit au pays qui vient d'accéder à son indépendance. Ces archives comprennent les dossiers émanant des : administrations des finances, des domaines, et touchant, les transports, l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Encore faut-il être entre en mesure de faire cette distinction sans difficultés, au moment du conditionnement des archives (enliassage).

Quoi qu'il en soit, il faudrait reconnaitre qu'en ce qui concerne les archives algériennes, ce ne fut vraiment pas le cas, quand on regarde la liste détaillé des documents transférés entre 1961 et 1962.

Pour illustrer cet état de fait, nous n'avons pas trouvé mieux que ce que la délégation algérienne avait répondu à la délégation française, quand celle-ci avait avancé le principe de la « summa divisio » lors des négociations des années 80 : « Rendez nous les archives de gestion qui représentent 90% des documents transférés et négocions sur le reste, c'est-à-dire les 10% des archives que vous qualifiez de souveraineté » (45).

Cela explique clairement qu'au moment du transfert, l'objectif ne se résumait pas à l'application du principe, derrière lequel se refugiaient les Français, mais surtout de dépouiller l'Algérie de sa mémoire, afin de l'aliéner à la France.

4.2 Les propositions françaises :

Pour leur part, les français ont eux aussi formulé des propositions aux Algériens en vue de trouver une solution au contentieux. Leurs propositions ont été reprises par Gérard Ermisse dans son article sur l'actualité du contentieux archivistique algéro-français(2004) (46) :

A)- Fournir à l'Algérie les microfilms (3573 bobines= 107590 mètres de film.) à la place des originaux, en sachant que ceux-ci restent sous la propriété des français. Parmi les microfilms prêts à être fournis, on peut citer ce qui suit :

- les archives techniques et documents antérieurs à 1832

-des dossiers des bureaux indigènes de la division d'Alger et d'Oran (plus de 1000 bobines)

- des archives du consulat de France et de l'agence des concessions d'Afrique (Série A, soit 35 bobines)

- des documents « historiques » de série X dite des « dons et acquisitions », soit 33 bobines

- d'archives provenant du Gouvernement général : archives dites espagnoles (série C), dossiers ponctuels (en série E) correspondance politique et affaires indigènes (série H).

Il faudrait reconnaitre que cette suggestion est bien tentante à plus d'un titre, mais elle pose deux petits problèmes assez difficiles à surmonter :

- Primo : est-ce que l'Algérie en tant que pays souverain, attelé depuis des décennies au principe de n'accepter aucune autre solution à ce contentieux que celle de « la restitution des originaux », accepterait la remise de copies ? Seul, l'avenir est à même de nous éclairer, là-dessus.

- Deuxio : même dans le cas où cette suggestion serait acceptée pour une raison ou autre, est- ce que ces microfilms seraient remis aux Algériens, gracieusement ou moyennant finance ? Or, il est vraiment difficile d'imaginer que les Algériens accepteraient de payer en devises les copies microfilmées des archives qui leur reviennent de plein droit. Mais, toujours est-il, qu'il serait bien hasardeux de se prononcer catégoriquement sur ce sujet en sachant que la diplomatie est parfois pleine de surprises.

B)- Considérer les archives que se partageraient les deux pays comme étant un patrimoine commun, dont la propriété resterait toujours acquise aux français au même titre, que ce qui avait été fait à Dakar pour les archives de l'Afrique Occidentale Française (AOF) en application des recommandations de Charles KESCKEMETI (47).

D)- La constitution d'une mémoire nationale sous forme virtuelle (48) à l'exemple de ce qui s'est fait avec la Pologne selon G.Ermisse et C. Martinez.

En effet, sur la base d'un exemple vécu, ils expliquent comment « la mémoire polonaise » a été reconstruite à partir de sources conservées à « l'extérieur de la Pologne », et en tirant avantage de ce qu'offre la numérisation des documents.

Sauf que les deux initiateurs de la proposition oublient, tout simplement, que les conditions historiques des deux pays ne sont pas identiques. Il faudrait signaler que si la Pologne avait définitivement perdu ses archives, lors de la deuxième guerre mondiale et qu'il ne lui reste plus que celles conservées hors de ses frontières, l'Algérie par contre a été victime d'une spoliation des siennes. Ses archives ne sont pas détruites, bien au contraire, elles sont en possession de la puissance qui les a enlevées, volontairement et avec préméditation.

Il faudrait signaler toutefois que ces propositions ont été intégralement reprises par B. Stora dans son rapport sur « les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie ».

A suivre

**Archiviste /Enseignant retraité de l'enseignement supérieur/Enseignant contractuel - Université d'Oran Ahmed Ben Bella*

Notes

33- BADJADJA A. et HACHI O. Idem. p. 6
34- DUCHEIN Michel. Le principe de respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques. p.72 (pp.71-96)
35- Dictionnaire de terminologie archivistique, Direction des Archives de France, 2002, p.29
36- BAUTIER, Robert-Henri. Les archives dans la vie internationale. Rapport général de 6ème CITRA (Varsovie 16-20 mai 1961),DAF, 1963
37- Constitution et reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux, fascicule 3, Appendice 2, tableau historique des accords sur les transferts d'archives.
38- UNESCO, GENERAL CONFERENCE ; 20th .Actes de la conférence. Unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114032F.pdf
39- Convention de Vienne sur la succession d'Etats en matière de biens, archives et dettes d'Etat faite à Vienne le 8 avril 1983.
40- BOUAITA Nabil. L'histoire des archives et les archives de l'histoire algérienne in Algérie Actualités n° 843 du 110-16 décembre 1981 : « … Quel est le nombre de chercheurs algériens payant personnellement de la moitié de leur de leur salaire mensuel pendant plusieurs années de leur recherche universitaire en France ? Quel est le nombre de sociétés d'engineering facturant en millions de devises des études de faisabilité de projets algériens en exploitant le plus simplement du monde, nos archives expatriées. » Cité par Akbal Mehenni. Le contentieux archivistique algéro-français. Op. cit., p.50
41- BADJADJA A.et HACHI O. Synthèse du contentieux archivistique algéro-français. Op.cit. p.8
42- Il semblerait, en toute apparence que cette proposition est effective depuis le début des années 2000 et que la dite « commission » est toujours, en activité comme l'avait attesté le communiqué conjoint du CIHN, en 2016.
43- ERMISSE Gérard. Actualité des contentieux archivistiques. Op. cit. p. 52-56
44- Bao Dai, dernier empereur du Vietnam, a été installé par les Français en tant que président de la République de Vietnam en 1949. Il est entré dans l'histoire de la décolonisation comme l'exemple du dirigeant fantoche
45- Abdelkrim BADJADJA. A propos du contentieux archivistique algéro-français. Clarifications et mises au point au sujet des vérités occultées. Op.cit. p.22
46- ERMISSE Gérard. Actualité du contentieux archivistique algéro-français . Op.cit. p.62-63
47- KESCKEMETI Ch. Et VAN LAAR E.: « Au cas où un fonds d'archives ou un ensemble d'archives résulte de l'activité d'une administration dont la succession est entre l'Etat prédécesseur et deux ou plusieurs Etats successeurs, on devra recourir à la solution réaliste que constitue le concept de patrimoine commun. L'application de ce concept signifie, sur le plan pratique, que le fonds est conservé physiquement intact dans l'un des pays concernés , où il est considéré comme partie intégrante du patrimoine archivistique national avec toutes les responsabilités en matière de sécurité et traitement… Il faut accorder à l'Etat qui partage ce patrimoine commun des droits égaux à ceux de l'Etat qui en assure la garde. » Accords et conventions : modèles bilatéraux multilatéraux relatifs aux transferts d'archives, Paris : 1981, UNESCO-PGI
48- ERMISSE G. et MARTINEZ C. Archives, Archivistes et archivistique. Op.cit. p. 95

EL TARF

Un homme assassiné et sa voiture volée

A. Ouelaa

La localité d'El M'res, dans la commune frontalière de Bou hadjar, dans la wilaya d'El Tarf, est toujours sous le choc. En effet, l'un des leurs, répondant aux initiales de B. A., un ex-militaire retraité, a été retrouvé sans vie, non loin du lieu M'radia, dans la commune de Zitouna. Il s'agit, selon une source proche de l'enquête d'un assassinat. Le mobile du crime est le vol de la voiture de la victime. La voiture subtilisée par ses assassins a été retrouvée dans la wilaya de Batna. Les présumés assassins demeurent activement recherchés. A noter que souvent, les personnes qui effectuent des courses ici et là pour arrondir leurs fins de mois, s'exposent à un danger réel quand elles embarquent avec elles des voleurs. En ce sens, des histoires de ces mésaventures aux conséquences dramatiques ne manquent pas. Il y a lieu de rappeler l'assassinat de ce jeune étudiant, tué dans la commune de Guelat Bousba, dans la wilaya de Guelma. La Logan qu'il conduisait a été volée. Les assassins ont été arrêtés trois mois plus tard par la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Guelma.

BATNA

Spoliés pour ériger des constructions, 12 hectares du domaine de l'Etat récupérés

Douze (12) hectares du domaine de l'Etat dans la daïra de Batna ont été récupérés après avoir été spoliés par des citoyens pour ériger des constructions ou attribués à de faux investisseurs, a affirmé dimanche le wali. Cette superficie récupérée dans les communes de Batna, Fesdis et Oued Chaaba se compose de terrains accaparés par des citoyens pour y ériger des constructions et de terres attribuées à des investisseurs qui n'ont pas réalisé leurs projets, a précisé Mohamed Benmalek au cours d'une réunion du conseil exécutif de wilaya. Une cellule a été installée pour suivre l'opération qui se poursuit encore et concernera l'ensemble des communes de la wilaya et une autre cellule a été constituée pour suivre la situation des terrains attribués dans le cadre de l'investissement en vue d'accompagner les investisseurs sérieux et récupérer les terres restées inexploitées en vue de les réattribuer de sorte à favoriser la création de richesse et d'emplois, a affirmé le même responsable. Les terrains récupérés, lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur des villes et à proximité de cités résidentielles, seront exploités pour la réalisation d'équipements publics utiles pour les citoyens à l'instar d'établissements scolaires et de structures sanitaires et administratives. L'opération vient après le grand déficit enregistré dans le foncier pour la réalisation de projets de développement dans la wilaya d'où la nécessité de recenser et suivre les situations des terres relevant du domaine de l'Etat et d'œuvrer à récupérer celles inexploitées par les investisseurs et celles accaparées illégalement par certains, a ajouté le wali. L'ordre du jour de la réunion de l'exécutif a porté également sur l'examen du dossier du logement et du développement local notamment les projets retenus pour la wilaya dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales outre le débat de certaines situations en suspens avec proposition de solutions.

BOUIRA

Une jeune mortellement heurtée par un train

Farid Haddouche

Une jeune fille âgée de 17 ans a été percutée mortellement par un train, avant-hier en fin de journée, vers les coups de 18 h, au lieudit Oued Edhous, à la sortie sud de la ville de Bouira. Le train de voyageurs, qui assurait la liaison Alger-Constantine, a interrompu la circulation après ce drame terrible. Selon la protection civile, la victime a rendu l'âme sur le coup.

Les éléments de la protection civile de l'unité principale de Bouira sont intervenus pour évacuer la dépouille mortelle au service mortuaire du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances réelles de cet évènement tragique. A signaler que la victime Y. G. était une lycéenne habitant le hameau Ouled Bouchia qui se situe à la sortie sud de la ville de Bouira.

ALGER

Sûreté de la wilaya : appel à témoins concernant un individu soupçonné d'escroquerie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont lancé, dimanche, un appel à témoins concernant un individu soupçonné d'avoir constitué une association de malfaiteurs, escroqué des entreprises et émis des chèques sans provision. En vertu de l'article 17 du code de procédure pénale et suite au mandat émis par le parquet de la République près le tribunal de Rouiba, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de Sûreté de la circonscription administrative de Rouiba, informent les citoyens que l'individu dénommé (Gh. A.), gérant d'une entreprise de commerce de gros de produits d'alimentation humaine, est impliqué dans plusieurs affaires et soupçonné d'avoir constitué une association de malfaiteurs, escroqué des entreprises et émis des chèques sans provision, lit-on dans l'appel joint d'une photo de l'individu en question. A cet effet, les mêmes services appellent les citoyens concernés à se rendre au siège de la police judiciaire de Sûreté de la circonscription administrative de Rouiba ou au commissariat le plus proche pour déposer plainte contre cet individu ou faire leur déposition.

BLIDA

Un espace pour les produits de l'artisanat à Chréa

Un espace pour la promotion des produits de l'artisanat a été créé dans la région montagneuse et touristique de Chréa, l'initiative de la Direction du tourisme et de l'artisanat de Blida, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. La création de cet espace d'exposition des produits de l'artisanat traditionnel à Chréa est dictée par l'importante affluence de touristes de différentes wilayas et étrangers, enregistrée à longueur d'année au niveau de cette région, réputée pour ses sites touristiques et paysages enchanteurs, a souligné le directeur du tourisme, Abdelouahab Memou. Le même responsable a signalé que 35 artisans exposent déjà au niveau de cet espace, dans l'attente qu'ils soient rejoints par d'autres artisans, notamment au vu «de la mobilisation de toutes les conditions matérielles dont la mise en place de tentes d'exposition, pour la réussite de cette initiative». Des produits d'hygiène et autres cosmétiques à base de matières premières naturelles, dont le savon traditionnel et différentes huiles essentielles, qui font l'objet d'une forte demande, y sont exposés ainsi que des bijoux, des habits traditionnels et des pâtes fraîches et particulièrement les gâteaux traditionnels qui font la réputation de la wilaya de Blida. M. Memou a évoqué, néanmoins, nombre de problèmes susceptibles d'entraver cette initiative, notamment en saison hivernale, en raison, a-t-il dit, des «conditions climatiques caractérisant cette région connue, en hiver, pour ses chutes de neige, son épais brouillard et ses basses températures, dissuadant les touristes de s'y rendre à cette période de l'année». Dans le même sillage, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, Mohamed Rabah, a indiqué que le secteur de l'artisanat a contribué à la création de près de 900 emplois localement, depuis le début de l'année en cours. Il a, également, fait cas de 556 nouveaux artisans immatriculés à la CAM, à la même période. Un fait reflétant, selon lui, l'importante contribution de ce secteur à la création de l'emploi et à la promotion de l'économie nationale.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

20 rabie ethani 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h43	12h19	15h06	17h29	18h51

TIZI-OUZOU

42 tonnes de semoule et plus de 128.000 litres d'huile saisis en un mois

Une quantité de 42 tonnes de semoule et un volume de 128.071 litres d'huile de table ont été saisis à Tizi-Ouzou, par les services de la Gendarmerie nationale, durant le mois d'octobre dernier dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, a-t-on appris dimanche auprès du Groupement territorial de ce corps de sécurité. Selon un bilan communiqué à l'APS, par la cellule de communication du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, ces produits ont été saisis dans le cadre de cinq (5) opérations de contrôle menées conjointement avec la direction locale du Commerce, au titre de la lutte contre la spéculation illicite sur les produits de large consommation. Les cinq opérations se sont soldées par la saisie de 1.680 sacs de semoule de 25 kg chacun soit 42 tonnes et 45 sacs d'orge de 25 kg le sac, a-t-on précisé. Concernant l'huile de table, le volume saisi est constitué de 36.228 bouteilles de 2 litres et 11.123 unités de 5 litres, a-t-on détaillé de même source. Le traitement des cinq (5) affaires s'est soldé par l'arrestation de neuf (9) personnes qui ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes. Les mis en cause ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de 10 à 12 années de prison ferme assortie d'amendes allant de 1 à 2 millions DA, selon le bilan.

MÉDÉA

Projet d'un centre anti-cancer

Le projet du centre anti-cancer (CAC) en cours de réalisation dans la localité de Ouzera, 10 km à l'Est de Médéa, sera livré au courant de l'année 2024, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les travaux de cette «importante» structure sanitaire ont été lancés en juin 2022, suite à la «prise en charge» des contraintes administratives et financières sur lesquelles butait ce projet, tant attendu par les malades atteints de cancer, a-t-on indiqué. Le projet fait l'objet, depuis, d'un suivi «rigoureux» du wali, Djahid Mous, eu égard à l'importance de cette infrastructure sanitaire et son «impact» surtout sur la prise en charge des cancéreux, a ajouté la même source, précisant que des instructions ont été données à l'entreprise en charge de sa réalisation et des responsables locaux du secteur de la santé pour le «respect» des délais impartis.

M'SILA

Réhabilitation du barrage vert : 54 périmètres pastoraux prochainement créés

Un total de 54 périmètres pastoraux sera créé à M'sila dans le cadre de la réhabilitation du barrage vert, entamée début 2022, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ces périmètres, qui s'étendent sur une superficie de plus de 20 mille hectares, seront créés dans les 36 communes de la wilaya concernées par la réhabilitation du barrage vert, ont précisé les mêmes services, indiquant que des opérations de plantation pastorale seront concrétisées et accompagnées par les structures décentralisées en charge du pastoralisme, à l'image de la Direction des services agricoles, des Forêts et le Haut-commissariat au développement de la steppe. La création de ces périmètres pastoraux vise à augmenter les capacités de la wilaya en pâturage, à encourager l'investissement en terme de création de périmètres de plantation pastorale et à offrir de l'emploi aux jeunes des 36 communes de la wilaya concernées par les opérations de réhabilitation du barrage vert, a-t-on noté. Les superficies réservées à la création de ces périmètres agricoles se situent dans des assiettes foncières domaniales et seront attribuées aux éleveurs ou aux communes par voie de concession et ce, pour éviter toute forme de spéculation, ont rappelé les services de la wilaya. Une étude relative aux phases de réhabilitation du barrage vert sur dix ans (2020-2030) a été finalisée dernièrement par le Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) et concerne 36 communes localisées à proximité du barrage vert, a relevé la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 rabie ethani 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h57	12h33	15h19	17h42	19h04

Face au phénomène des applications mobiles taxis
Les syndicats UGCAA et ONTA interpellent le wali

K. Assia

Le président de la Fédération nationale des taxis affiliée au bureau de wilaya de l'UGCAA et le porte-parole du bureau de wilaya de l'ONTA ont lancé, hier, un appel pressant au wali d'Oran pour mettre un terme à cette concurrence déloyale imposée par les applications mobiles taxis, un véritable phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Lors d'une conférence de presse animée, au siège du bureau local de l'UGCAA, sis au quartier des HLM, les syndicats sont unanimes quant à l'illégalité de cette activité demandant ainsi sa cessation jusqu'à sa régularisation a indiqué M. Kandsi. Il précise à ce titre, qu'il s'agit, d'une activité dangereuse et illégale puisque ces particuliers via ces applications mobile exercent sans aucun agrément une activité de taxi qui est régie par une réglementation définie selon la loi en vigueur.

Contrairement aux chauffeurs de taxis qui sont en possession d'un agrément et activent conformément à la loi, ces conducteurs pratiquent des tarifs non contrôlés et constituent un danger pour la vie des usagers qui recourent à ces applications. En exigeant un contrôle renforcé de la part des autorités locales, notre interlocuteur a souligné que plusieurs correspondances ont été adressées au ministère des Transports et depuis, des mesures ont été initiées avec des barrages renforcées à travers tout le pays, notamment à Alger.

Dans ce contexte, plusieurs véhicules ont été mis en fourrière pour exercice clandestin de l'activité de taxi d'une période allant d'un jour à 45 jours a-t-il ajouté. Outre la clandestinité, il met l'accent sur l'autre volet lié à la sécurité des usagers en cas d'accident de la route. Ainsi et face à l'ampleur de ce phénomène, le conférencier a exigé la cessation de l'activité jusqu'à sa régularisation, autrement dit, à ce que ces entreprises soient détentrices d'agrément les autorisant à exercer. Il y a une année, le président du bureau local de l'Organisation nationale des Transporteurs algériens (ONTA) avait réclamé une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les applications mobiles taxis. Il avait dénoncé ce phénomène en citant, à titre d'exemple, les alentours du port d'Oran et le rond-point El Bahia où des conducteurs exerçant via ces applications mobiles, sont stationnés à longueur de journée. Notons que d'autres problèmes liés à l'activité de taxi ont été passés au peigne fin par les syndicats UGCAA et ONTA.

Nouvelles opérations de rapatriement
227 Subsahariens transférés vers leurs pays

J. Boukrâa

Une opération de reconduite aux frontières sud du pays a touché 227 subsahariens. Ces derniers, 187 hommes, 7 femmes et 35 enfants, vivaient à Oran, en situation irrégulière. Pour cela, 5 bus de transport de voyageurs avaient été mis à la disposition de cette opération qui était supervisée par les éléments de la Gendarmerie nationale, la Protection civile, le Croissant Rouge algérien, des autorités locales et les services de santé, entre autres. Notons que des Subsahariens étaient au centre d'hébergement de Bir el Djir et vont rejoindre la wilaya de Tamanrasset, en passant par Mascara. L'opération a touché plusieurs quartiers de la wilaya.... Depuis novembre 2021 dernier, près de 3.000 Subsahariens ont été rapatriés.

Des instructions avaient été données par le gouvernement aux services compétents en vue de l'intensification des opérations de sensibilisation au profit des parents et le renforcement du contrôle des lieux fréquentés par les bandes criminelles s'adonnant à l'exploitation des mineurs.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Un appel à l'humanisme

Ph.: B. Reda

R. L.

Les organisateurs de la cérémonie organisée à la nécropole de Petit-Lac à l'occasion la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 ont été bien inspirés de placer au centre du rassemblement la lecture d'un chapitre du dernier roman de Yasmina Khadra « les vertueux ». Lu par deux jeunes adolescentes à la voix chantante, le roman de l'écrivain à la renommée mondiale résume à lui seul, les péripéties dramatiques d'une guerre mondiale aux retombées que l'on connait.

La cérémonie pour laquelle le Consul général de France à Oran a eu la délicatesse de reporter de deux jours eu égard à la sacralité du vendredi, a regroupé quelques représentants des autorités et élus locaux, les familles proches des « moustachus » et des délégués des Français résidants en Algérie.

Reprenant le roman de Yasmina Khadra dans son discours d'ouverture, le Consul général de France à Oran, M. Alexis Andres a beaucoup insisté sur l'engagement de milliers d'Algériens et d'Africains qui ont sacrifié leurs vies pour libérer la France. Il n'a pas manqué de souligner les millions de morts et les milliers de veuves et d'orphelins, drames provoqués par une guerre mondiale, en rappelant que la folie des hommes était toujours présente plus d'un siècle après.

Mettant l'accent sur les pénibles et dangereuses péripéties que connait le monde aujourd'hui, il a conclu avec émotion, son discours sur la nécessité pour les peuples aujourd'hui de mettre le cap sur l'avenir en développant l'entraide et en renforçant l'humanisme.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Benajila Khadidja, 79 ans, Ain El Beïda
Ghanim Chafik, 68 ans, Gambetta
Benaïssa Aek, 73 ans, Cité Petit
Naji Yamina, 65 ans, El Barki

Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 rabie ethani 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h11	12h48	15h37	18h01	19h22

Ministère de la Santé- UNICEF
Un séminaire régional sur la vaccination

J. Boukrâa

La wilaya d'Oran a abrité, cette semaine, le premier séminaire régional sur la Vaccination. Cette formation de deux jours, organisée dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de la Santé algérien (Direction de la Prévention et de la Promotion pour la Santé) et le bureau de l'UNICEF a vu la participation des professionnels de la Santé de la région ouest représentée par cinq wilayas : Oran, Sidi Bel-Abbes, Ain Témouchent, Mascara et Mostaganem. La formation était axée sur le transport, le stockage et la manipulation des vaccins le long de la chaîne de froid. Selon un communiqué de la direction de la Santé « Six modules ont été programmés, couvrant tous les maillons de la chaîne de froid des vaccins afin renforcer le potentiel et les capacités de gestion de vaccins ». « La majorité des participants, au nombre de 60, est composée de docteurs en épidémiologie et les pharmaciens, représentant les établissements publics hospitaliers (EPH) et les établissements publics de santé de proximité (ESPS) » ajoute la même source. La deuxième et la troisième formations auront lieu respectivement, les 16 et 17 novembre à Alger et les 19 et 20 novembre à Tipaza.

Misserghine
Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de munitions

J. Boukrâa

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la brigade de Messerghine viennent de démanteler un atelier de fabrication de munitions. Cette découverte intervient à la suite d'informations parvenues à leurs services faisant état de la possession d'un individu d'un fusil de chasse, sans documents officiels, dans l'un des quartiers de la ville. La perquisition du domicile familial de ce dernier a permis aux gendarmes de découvrir, à la terrasse de la demeure un atelier clandestin de fabrication de munitions. Au cours de cette opération, ils mettront la main sur un fusil de chasse de marque Varnier à double canon, 2 paires de jumelles de vison de jour, 360 capsules non fermées, 256 capsules fermées, 82 cartouches pleines de calibres 12 et 16, 900 bouchons de lièges, 6 ceintures servant à porter les cartouches, 6 cartouches d'un poids de 170 g, 40 kg de plomb de chasse ainsi que des outils utilisés pour le remplissage et la fabrication de cartouches, sans oublier un dispositif pour le nettoyage des armes à feu. Une enquête a été ouverte pour déterminer toutes les personnes impliquées dans cette affaire et les présenter devant la justice.

Un réseau criminel démantelé par les gendarmes
Près d'un kg de kif et une arme à feu saisis à Arzew

K. Assia

Suite à l'exploitation des informations concernant un réseau criminel, activant dans la commercialisation des stupéfiants, les unités de la gendarmerie d'Arzew sont parvenues à mettre la main sur sept individus, âgés entre 20 et 40 ans, dans un bidonville à Hai Gourine, relevant de la commune d'Arzew.

En effet, la descente effectuée par les gendarmes a permis une fois les procédures réglementaires ficelées, de fermer toutes les issues et de procéder à une fouille des lieux. Les enquêteurs ont récupéré, à l'issue de cette opération, une arme à feu avec cartouches, une quantité de 955 g de kif traité, 120 comprimés psychotropes de marque «Pregabaline 300 mg», 72 autres comprimés de différentes marques, ce qui porte le nombre à 192 comprimés, un montant de 30 millions de centimes provenant de la vente des stupéfiants, un lot d'armes blanches de différentes tailles et une moto utilisée pour la vente.

Une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie d'Arzew et les mis en cause seront présentés au tribunal pour détention et commercialisation des stupéfiants, détention d'arme à feu, entre autres.

Misserghine
Découverte du cadavre d'une femme portant des traces de violence

Une femme de 55 ans environ a été découverte, sans vie, dans une maison de type R+1, à Misserghine. Son cadavre qui n'était pas en décomposition portait une trace de violence au niveau de son cou, selon la Protection civile. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital 1er Novembre 1954 pour une autopsie et une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de ce décès suspect. **J. B.**

Hai Nedjma
Un jeune découvert pendu

Un jeune homme âgé de 27 ans a été découvert, sans vie, dans une chambre d'une habitation individuelle, a Hai Nedjma pendu à l'aide d'une corde, selon la Protection civile. La dépouille de la victime ne portait que des traces au cou et n'était pas en décomposition. Le cadavre a été déposé à la morgue et une enquête a été ouverte. **J. B.**

TLEMCEN

E-paiement: comment convaincre les réticents?

Khaled Boumediene

Le secteur du e-commerce constitue un véritable moteur de relance pour l'économie algérienne. CorpoSmart est la première Startup dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui s'active dans l'établissement du commerce digital formel, en participant à l'éducation progressive des consommateurs au paiement en ligne. Exerçant son activité en collaboration avec des marques officiellement présentes en Algérie. Cette société se fixe également comme mission la valorisation et le soutien de la production locale, comme a tenu à préciser M. Bereksi Reguig Rabie, chef de la SARL CorpoSmart, à l'occasion d'une journée d'études organisée récemment sur le commerce numérique, qui représente un fort terrain d'opportunités en Algérie. «On a lancé le mode de paiement hybride MixPay, une méthode de transaction permettant d'allier plusieurs moyens de paiement lors d'un même achat.

Le MixPay est un procédé au profit d'une démocratisation du e-commerce. Il est ainsi possible aux clients de régler une partie de leurs commandes par carte bancaire en ligne et le reste du montant à payer en espèces à la livraison. « Ce projet audacieux et ambitieux vise à promouvoir le e-commerce formel, s'inscrivant dans un processus d'éducation du consommateur au paiement numérique. À l'heure actuelle, la généralisation de ce mécanisme d'achat est endiguée par la réticence des clients, encore sceptiques quant à son niveau de sécurité et à une forte croissance du marché informel impliquant le paiement en cash à la livraison. De ce fait, CorpoSmart aspire à la déconstruction des doutes et à la création d'un environnement de confiance, participant à la standardisation progressive du e-commerce sur le territoire. C'est donc un combat contre le commerce informel. Bien que beaucoup de clients préfèrent détenir entre les mains le produit avant de débourser de l'argent, la réalité dont souffre le commerce informel digitalisé est sa vulnérabilité face aux fraudes dues à l'absence de traçabilité bancaire.

Dans une société en pleine évolution, l'accent doit être mis sur la transformation digitale, pour développer la vente numérique sur internet. Les entreprises doivent donc développer leur modèle de vente», explique notre interlocuteur.

Par ailleurs, le chef de cette société spécialisée dans la vente en ligne de la téléphonie mobile et des articles TIC, a souligné que la méconnaissance publique des avantages et droits de l'e-paiement constitue un frein pour les entreprises souhaitant l'incorporer. « Notre société choisit toutefois d'entreprendre dans cette voie prometteuse, afin de garantir aux acheteurs une sécurité optimale, en plus d'assurer une facilité d'usage et une rapidité considérable de traitement. En effet, étant donné son respect strict des dispositions de la loi n°18-15 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique, CorpoSmart a été doublement certifiée, pour l'utilisation de la carte CIB par GIE Monétique et la Satim en juin 2019, et de la carte Edahabia d'Algérie Poste en mai 2020. Ceci atteste de la transparence des informations sur ses produits, de la sécurité des transactions et de la confidentialité totale de leurs données. Dans l'optique de créer une forte valeur ajoutée aux e-consommateurs, CorpoSmart a signé un protocole de partenariat avec EMS, visant le renforcement de la synergie entre les deux enseignes et la mise en place d'offres promotionnelles aux détenteurs de la carte Edahabia, mais aussi aux PME/PMI soucieuses d'effectuer leurs dépenses facturées et réglées par les moyens bancaires.

Afin d'œuvrer dans l'inhibition de la croissance de l'informel dans le secteur du e-commerce, l'innovation a été placée au cœur de notre stratégie pour se soustraire au mimétisme du marché numérique à travers le MixPay, une modalité de paiement garantissant une adhésion progressive de l'e-consommateur à l'e-paiement visant ainsi une convergence vers le e-commerce formel, ce qui s'inscrit dans les perspectives d'évolution de l'économie digitale nationale».

Lors de cette rencontre, les intervenants ont plaidé à l'unanimité pour le passage au commerce électronique, qui constitue un vrai moteur de relance pour l'économie algérienne. « Son introduction va permettre aux entreprises nationales de s'engager dans le marché international », ont-ils affirmé.

Une nouvelle feuille de route pour la Formation

Khaled Boumediene

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels a organisé hier à Tlemcen une rencontre régionale pour les 13 wilayas de l'Ouest, pour adopter une nouvelle feuille de route relative à la promotion et le développement du secteur de la formation professionnelle et une meilleure insertion des jeunes dans le monde professionnel. Cette séance, la deuxième après celle de Tizi-ouzou, de la série de six rencontres à organiser sur l'ensemble du territoire a été présidée par le directeur central de du ministère, chargé de l'orientation des examens professionnels et de la validation, M. Rachid Hadj Messaoud, en présence du wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, des directeurs des CFPA et cadres du secteur de la direction de formation professionnelle (DFP) ainsi que les représentants de l'inspection du travail, agriculture, santé, ressources en eau, industrie, énergie, pêche, Sonelgaz et des dispositifs de soutien et de l'emploi de la wilaya.

Dans son allocution, Lahcène Chikhi, sous-directeur de l'apprentissage, a indiqué qu'il s'agit pour les participants de revoir de fond en comble le fonctionnement du système en associant tous les partenaires sociaux et économiques et les professionnels et spécialistes de la formation professionnelle, pour la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route selon une méthodologie et un programme de travail sérieusement préparés pour la réforme de la formation professionnelle. Selon l'orateur, la rencontre permettra, en outre, de vulgariser la loi n° 18-10 du 10 juin 2018 fixant les règles applicables en matière d'apprentissage, régissant le mode organisé en alternance entre l'établissement public de formation professionnelle et le milieu professionnel. L'orateur a fait savoir que l'un des objectifs de ce département ministériel est de résoudre les contraintes multiples d'employabilité des jeunes formés qui avoisine actuellement les 60% et relever davantage ce taux pour atteindre les 70%. Pour sa part, le directeur central du ministère, Rachid Hadj Messaoud, a souligné que l'institution de la formation professionnelle publique déploie ses efforts pour former des stagiaires intéressés essentiellement par l'auto-entrepreneuriat et répondre aux besoins qualitatifs des grandes entreprises algériennes. Ceci pourra régler, selon lui, le problème de l'indisponibilité de la main d'œuvre qualifiée, considérée comme contrainte majeure pour le climat des affaires dans notre pays.

A noter que plusieurs ateliers se pencheront lors de cette journée sur les outils de gestion pédagogique de la formation professionnelle, le recyclage pédagogique des enseignants de la formation professionnelle et l'évaluation des dispositifs et réglementations en vigueur de la formation professionnelle.

MASCARA

Tentative de vol d'équipements de la voie ferrée

Belkecir Mohamed

Le tronçon de la ligne de chemin de fer entre Sig et Oued Tlélat subit pour la seconde fois des vols d'équipements du réseau ferroviaire.

Ainsi, la gendarmerie a été informée qu'un acte de vandalisme était en train d'être perpétré dans la région d'Oggaz au niveau du douar Khelaifia. Des inconnus descellaient des poteaux métalliques qui longent les rails pour les charger dans un camion. Aussitôt, une patrouille a été dépêchée sur les lieux du méfait et a surpris les individus en flagrant délit. Les gendarmes ont découvert un chargement de 14 poteaux de 2 m 50 sur un véhicule qui s'apprêtait à quitter les lieux. Les équipements volés ont été récupérés. De même que le matériel ayant servi à arracher ces pylônes, à savoir deux bonbonnes de gaz et deux grandes bouteilles d'oxygène et des chalumeaux. Le camion a été saisi et un groupe de trois personnes a été arrêté.

NAÂMA

Un réseau de passeurs démantelé

Les services de police de la wilaya de Naâma ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées terrestres clandestines, avec l'arrestation de huit personnes, a-t-on appris de la sûreté de wilaya.

Un communiqué de la cellule de communication précise que l'opération a été menée par les éléments de la brigade criminelle du service de wilaya de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles une bande organisait des traversées clandestines terrestres pour des personnes contre le versement de sommes d'argent. Les investigations entamées par les mêmes services se sont soldées par l'arrestation de huit personnes, dont trois ressortissants étrangers, indique la même source. L'opération a également permis de saisir quatre véhicules, utilisés pour faire passer les candidats à l'émigration clandestine hors des frontières, ainsi que sept téléphones mobiles et une somme d'argent. Après l'accomplissement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétences de Naâma sous l'accusation de "crime d'organisation de trafic de migrants clandestins au sein d'une bande criminelle organisée", a-t-on indiqué.

TIARET

250 quintaux de son saisis

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret ont saisi 250 quintaux de son pour défaut de facture, a-t-on appris, dimanche, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. La même source a précisé que l'affaire a été traitée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Frenda, le week-end dernier, ajoutant que le contrôle d'un camion semi-remorque transportant 250 quintaux de son, a permis de découvrir que son propriétaire ne possédait pas de facture d'achat de la marchandise qu'il transportait. La marchandise a été saisie et remise aux services des biens de l'Etat, alors que l'enquête se poursuit en coordination avec les juridictions compétentes.

SIDI BEL ABBÈS

Un véhicule se renverse, un mort et quatre blessés

Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la commune de Benachiba Chilia, a-t-on appris dimanche auprès des services de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche au niveau de la RN 13 reliant les communes de Sidi Bel-Abbès à Telagh, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule. Un passager a rendu l'âme sur place alors que quatre autres ont été grièvement blessés, a-t-on précisé à la cellule d'information et de communication de la protection civile. La dépouille du passager, âgé de 24 ans, a été déposée à la morgue du centre de santé de Tenira. Les blessés, âgés entre 22 et 30 ans, ont été acheminés vers les urgences de cette structure de santé. Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les conditions de cet accident.

RELIZANE

Ouverture d'une enquête judiciaire sur l'accident de Oued R'hiou

Le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les circonstances d'un accident de la route survenu dans la nuit de jeudi à vendredi à Oued R'hiou, selon un communiqué diffusé, dimanche, par le même tribunal. Ce communiqué, dont l'APS a reçu une copie, indique qu'"en vertu des dispositions de l'article 11 alinéa 3 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou de la cour de justice de Relizane informe l'opinion publique qu'en date du 10 novembre 2022 à 18 heures, un accident de la circulation s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest au niveau du territoire de la commune d'Oued R'hiou, suite à une collision entre deux camions". Le communiqué a ajouté que "cet accident a entrainé la mort de deux personnes de sexe masculin et causé des blessures graves à une troisième personne, qui a été évacuée à l'hôpital universitaire d'Oran".

AIR ALGÉRIE

VOLS NATIONAUX

Vol	Départ
MARDI	
Oran - Alger	08h00
Oran - Alger	12h25
Oran - Alger	17h00
Oran - Constantine	08h35
Oran - Adrar	12h05
MERCREDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	16h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Elbayadh	07h15
Oran - Bechar	10h15
Oran - Timimoune	11h00
Oran - Constantine	11h45
Oran - H.Messaoud	15h55
JEUDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h05
Oran - Alger	17h00
Oran - Ouargla	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h20
Oran - Annaba	14h35
Oran - Adrar	15h45
VENDREDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h35
Oran - Alger	17h00
Oran - Timimoun	08h00
Oran - Tindouf	09h00
Oran - H. Messaoud	14h30
SAMEDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	17h00
Oran - Béchar	08h10
Oran - Annaba	13h20
Oran - Ghardaïa	14h00
DIMANCHE	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Mecheria	08h00
Oran - Tindouf	11h05
Oran - Adrar	12h20
LUNDI	
Oran - Alger	08h30
Oran - Alger	09h35
Oran - Alger	14h25
Oran - Constantine	08h00
Oran - Adrar	10h20
Oran - Annaba	13h15
Oran - Béchar	13h30

TRAIN - SNTF

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN - ALGER	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h00	14h09
12h30	17h54
15h45	19h46
ALGER - ORAN	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h00	14h09
12h30	17h54
15h45	19h46
ORAN - ARZEW	
05h30	06h18
08h30	09h18
13h40	14h28
17h05	17h53
ARZEW - ORAN	
06h30	07h22
09h30	10h18
15h00	15h48
18h30	19h18
ORAN - Aïn Témouchent	
08h10	09h15
13h30	14h35
17h02	18h07
Aïn Témouchent - ORAN	
05h57	07h04
09h20	10h24
14h40	15h44
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
16h00	18h32
TLEMCEN - ORAN	
05h40	08h09
10h00	12h22
TLEMCEN - MEGHNIA	
17h00	18h23
MEGHNIA - TLEMCEN	
06h00	07h24
ORAN - SBA	
17h10	18h32
SBA - ORAN	
05h30	06h47
ORAN - CHLEF	
16h15	18h35
CHLEF - ORAN	
06h50	09h16
ORAN - RELIZANE	
17h30	19h03
RELIZANE- ORAN	
05h45	07h32
ORAN - SAIDA	
15h20	17h59
SAIDA - ORAN	
07h00	09h42
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

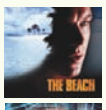

Mardi 15 novembre
-14h00: White Out
-16h00: The Beache

Mercredi 16 novembre
-14h00: Le masque de L'araignée
-16h00: Columbus Day

INSTITUT FRANÇAIS

Conférence
L'eau : de la civilisation à la pollution

Mercredi 16 novembre à 17h00 à l'Institut français d'Algérie à Constantine
Jeudi 17 novembre à 17h30 à l'IF Annaba
Avec : Laurent Charlet, professeur de Bionano-géochimie de l'Eau à l'Institut des Sciences de la Terre (ISTerre) au sein de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Conférence
Introduction à l'intelligence artificielle

Mercredi 16 novembre à 14h à l'IF d'Oran
Avec Fatima Zohra Youcef.
L'intelligence artificielle a envahi tous les secteurs d'activités. Cette technologie repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique.

Conférence
La société face à la métamorphose numérique

Jeudi 17 novembre à 15h00 à l'IF d'Oran
Présentée par Djamila Berrouayel.
Le numérique induit une métamorphose du monde et de la société (Santé, éducation, travail…) Il s'impose partout et bouleverse certains fondements de notre modèle social, sans forcément constituer la clé d'une transition vers une société plus juste.

Cinéma
La Croisade

Jeudi 17 novembre à 17h à l'IF Constantine
De Louis Garrel.

ALGÉRIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Lun 14/11- 19h00	Mar 15/11 - 08h00
Jeu 17/11- 19h00	Ven 18/11 - 08h00
Lun 21/11- 19h00	Mar 22/11 - 08h00
Jeu 24/11- 19h00	Ven 25/11 - 08h00
ALICANTE / ORAN	
Mar 15/11-19h00	Mer 16/11- 08h00
Ven 18/11-19h00	Sam 19/11- 08h00
Mar 22/11-19h00	Mer 23/11- 08h00
Ven 25/11-19h00	Sam 26/11- 08h00

MÉTÉO

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	Nuageux Max.23-Min.18	Nuageux Max.22-Min.18
MOSTAGANEM	Peu nuageux Max.23-Min.18	Légère pluie Max.22-Min.18
TLEMCEN	Peu nuageux Max.23-Min.14	Nuageux Max.19-Min.12
MASCARA	Peu nuageux Max.24-Min.14	Peu nuageux Max.20-Min.13
TIARET	Peu nuageux Max.21-Min.11	Nuageux Max.17-Min.11
CHLEF	Nuageux Max.25-Min.16	Averses éparses Max.22-Min.16
BÉCHAR	Ensoleillé Max.25-Min.16	Nuageux Max.24-Min.16
ALGER	Ensoleillé Max.24-Min.17	Légère pluie Max.21-Min.18
CONSTANTINE	Peu nuageux Max.23-Min.12	Nuageux Max.22-Min.12
ANNABA	Peu nuageux Max.24-Min.16	Peu nuageux Max.24-Min.17

COTATIONS HEBDOMADAIRES

Billets	Achat	Vente
1 USD	138,23	146,66
1 EUR	135,20	143,51
1 GBP	156,92	166,51
100 JPY	93,52	99,23
1 CHF	137,31	145,74
1 CAD	100,60	106,77
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,38	13,15
1 NOK	13,17	13,99
1 AED	37,63	39,93
1 SAR	36,78	39,03
1 KWD	445,32	472,65
Chéque de voyage	**Achat**	**Vente**
1 USD	139,63	146,66
1 EUR	136,57	143,51
1 GBP	158,51	166,51
100 JPY	94,47	99,23
1 CHF	138,70	145,74
1 CAD	101,62	106,77
1 SEK	12,51	13,15

Equipe Nationale

Les Verts en stage depuis hier à Sidi Moussa

M. Zeggai

La préparation du match amical contre le Mali et la Suède a débuté, hier, avec un premier regroupement de la sélection nationale au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Pour le sélectionneur national, Djamel Belmadi, ces deux joutes amicales vont contribuer à la reconstruction de l'EN.

Dans ce même contexte, le sélectionneur national a clairement signifié que le Mali n'a pas été une solution de secours après le désistement de l'Afrique du Sud. « Nous n'allons pas jouer contre le Mali par dépit, au dernier moment. Nous étions en contact depuis un certain temps avec eux. Le Mali une équipe qui mérite le respect et qui a, il faut le souligner, atteint les barrages du Mondial ». Pour lui, cette empoignade sera une occasion propice de faire encore progresser l'équipe nationale. Notre but est d'affronter de grosses équipes du continent pour nous habituer aux différents styles de jeu des sélections africaines. Cela nous permettra également de mettre à l'essai les nouveaux joueurs pour se retremper dans l'ambiance du groupe », a-t-il affirmé tout en soulignant que ces deux matches amicaux constituent « une très belle opportunité pour les Verts », dira-t-il. « Le Mali dispose d'excellents joueurs évoluant au sein de grands clubs européens. Je pense que nous allons jouer devant une équipe dont le niveau n'est plus à présenter ce qui nous permettra de faire tourner notre effectif », dixit Djamel Belmadi. A cet effet, le sélectionneur national a établi une liste de 24 joueurs où l'on a remarqué le retour du gardien Rais M'bolhi et de l'attaquant Said Benrahma qui enchaine actuellement de bonnes performances avec son club. Voilà, une belle opportunité pour le staff technique national pour préparer le regroupement du mois de mars prochain dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024.

Côté effectif, on vient d'apprendre que Bentaleb (Angers) a subi lors du match contre Lille un tacle assassin qui risque de l'éloigner des terrains jusqu'à la fin d la saison. Devant la gravité de la faute, l'arbitre fut contraint d'expulser le joueur lillois. Slimani, lui, n'a pas terminé le match contre Troyes suite à une blessure. Aussi, selon certaines informations, on vient d'apprendre que Bensebaini aurait été contrôlé positif du Covid. Coup dur pour le sélectionneur national.

EN A'

Victoire convaincante des Algériens face à la Syrie

La sélection nationale des locaux du coach Majid Bougherra continue sa marche en avant.

Cette fois-ci, les Verts ont remporté leur première joute amicale face à la Syrie A, aux Emirats Arabes-unis sur un but d'anthologie Houssem Mrezigue (CRB). Les deux équipes n'ont pas réussi à trouver le chemin des filets en première période. A la reprise, les protégés de Madjid Bougherra ont finalement su concrétiser leur domination par un joli but.

Un résultat qui pourrait motiver davantage les nôtres pour al suite de la préparation du championnat d'Afrique des nations CHAN-2023, prévu en Algérie du13 janvier au 4 février prochains.

Par ce succès, les Algériens confirment leur bonne santé et poursuivent leur série de victoires, en attendant leur prochaine sortie face au Koweît au Dubaï Police Stadium

A noter que le sélectionneur national a aligné la composante suivante :

Guendouz- Belkhiter-Keddad-Abdelaoui- Laouafi-Kendouci-Bakir (Djahnit 68')- Mrezigue-Debbih-Tahar (Belkheir 68')-Mahious (Bayazid 81').

Ligue 2

Chocs à Oran et Annaba

Le championnat de cette division reprendra ses droits aujourd'hui, avec le déroulement de la septième journée. Dans le groupe Centre-Ouest, ce round s'annonce favorable au leader, l'ES Mostaganem, qui ne devrait pas éprouver de grandes difficultés pour ajouter trois points à son escarcelle face au RCR, une équipe totalement abandonnée par ses dirigeants. Le dauphin, le SC Mecheria, tentera d'exploiter la crise qui secoue le RCK pour consolider sa position. Mais, attention au sursaut d'orgueil des Koubéens. Pour leur part, le MCBOS et l'ESBA seront en déplacement. Le team d'Oued Sly se rendra à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO, la grande déception de ce championnat. Idem pour l'ES Ben Aknoun qui ira à Boufarik affronter le WAB dans un match ouvert à tous les pronostics. A Tiaret, la JSMT, qui a le vent en poupe ces derniers temps, essayera de profiter de la venue du NAHD pour confirmer son regain de forme. Compte-tenu des forces en présence, les gars du Sersou partent favoris, mais ils devront, tout de même, se tenir sur leurs gardes face au Nasria. Pour sa part, le CR Temouchent est dans l'obligation de l'emporter à Saida pour ne pas être distancé par les équipes du groupe de tête. Le MCS l'entendra t-il de cette oreille ? A Mascara où rien ne va plus, pour le GCM, il n'est pas écarter de voir le SKAF, en quête de points, créer la sensation. Enfin, l'O Médéa, évoluera sur son terrain face au WA Tlemcen, deux formations tenues par l'obligation du résultat pour quitter la zone des turbulences.

Dans le groupe Centre-Est, aucun changement n'est prévu dans la mesure où les deux coleaders, l'ASK et l'USS, disposent de l'avantage du terrain et l'apport de leurs supporters. Si la formation de Souf, véritable révélation de ce début de saison, semble avoir un match facile à négocier devant le MCEE, il n'end mesure pas moins que la mission semble, quelque peu, difficile pour l'ASK. En effet, les Khroubis seront face au CAB qui a l'intention de réduire l'écart avec son adversaire du jour et se réhabiliter de son élimination en coupe d'Algérie, face au MSPB. L'E Sour Ghozlane, de son côté, aura un match difficile à négocier devant l'USMH qui n'a pas droit à l'erreur. L'ASAM, qui file du mauvais coton, est condamnée à s'imposer chez elle pour s'éloigner de la zone rouge. Ce sera difficile contre la JS Bordj Menaiel qui enregistrera la rentrée de son keeper Chaouchi qui a purgé sa suspension. A Oum El Bouaghi, l'USC devra se méfier du NRB Teleghma qui a prouvé qu'elle possède de solides arguments à faire valoir. Les matches IBKEK-MOC et JSMS-IRBO s'annoncent équilibrés avec un léger avantage aux locaux. Enfin, cette journée sera marquée par le derby des Bônois entre Hamra et l'USMAn, deux équipes aux ambitions diamétralement opposées.

M. Zeggai

Aujourd'hui à 15 h 00

Groupe Centre-Ouest

Saida: ..... MCS-CRT
Oran: .....ASMO-MCBOS
Tiaret: ..... JSMT-NAHD
Mascara: .....GCM-SKAF
Kouba: ..... RCK-SCM
Relizane: ..... RCR-ESM
Medea: .....OM-WAT
Boufarik: .....WAB-ESBA

Groupe Centre-Est

Annaba: ..... Hamra-USMAn
Oued Souf: ..... USS-MCEE
Aïn M'lila: .....ASAM-JSBM
Skikda: ..... JSMS-IRBO
Reghaia: ..... IBKEK-MOC
Khroub: .....ASK-CAB
O.E. Bouaghi: ..... USC-NRBT
Sour El Ghozlane: . ESG-USMH

Fédération algérienne de volley-ball

AG extraordinaire le 19 novembre

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), sont convoqués en session extraordinaire, le 19 novembre, à Alger, pour statuer sur le recrutement des joueurs étrangers, dans les Championnats nationaux (messieurs et dames), a indiqué la FAVB.

L'AG extraordinaire qui se tiendra, le samedi 19 novembre, (9h30) au siège du Comité olympique et sportif algérien, à Alger, aura un seul point à l'ordre du jour, à savoir : « le recrutement des joueurs étrangers », précise le communiqué de la FAVB. Par ailleurs, la FAVB avait annoncé, la semaine dernière, le report du coup d'envoi des Championnats nationaux de volley-ball, Nationale 1 (messieurs et dames), prévu initialement les 11 et 12 novembre. « Le début de la Nationale 1 messieurs, est reporté aux 25 et 26 novembre, alors que le démarrage de la Nationale 1 dames est programmé les 2 et 3 décembre », avait précisé un communiqué de l'instance.

Jubilé : Nasreddine Drid honoré par le MJS

Plusieurs figures de proue du football algérien se sont retrouvées dans une ambiance émouvante à Oran, à l'occasion du jubilé de l'ancien gardien de but international Nasreddine Drid. Ils étaient presque tous là. Les Nour Eddine Korichi, Bensaoula, Menad, Guendouz, Bencheikh, Kaci Said, Kouici, Maroc et bien d'autres anciens joueurs tels que Meziane, Yahi et Boutaleb.

Lors de cet évènement, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Lebib, a animé à cette occasion une conférence-débat sur l'évolution du sport-roi dans le pays depuis l'indépendance. Cette conférence-débat à laquelle ont assisté d'anciens coéquipiers de Drid dans les clubs où il a évolué à l'image de l'USM El Harrach, le MC Oran, l'USM Bel-Abbès et l'US Tébessa, ainsi que des joueurs de l'EN des années 1980, a été également une occasion pour apporter des témoignages sur le parcours de l'ancien portier international. Drid (65 ans) traverse, actuellement, une situation sociale difficile, d'où cette initiative de lui organiser un jubilé parrainé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag et les autorités locales, ont indiqué les organisateurs de l'événement. D'ailleurs, l'intéressé a tenu, dans une déclaration à remercier « tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette festivité », se réjouissant au passage que cette occasion a été une aubaine pour les retrouvailles des anciens joueurs de tous les clubs qu'il a défendu les couleurs. Une cérémonie a été également organisée par le MJS et les autorités locales pour honorer l'ancien gardien de but de la sélection algérienne. Au cours de cette cérémonie, le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abderrezak Sebgag, a félicité Drid pour les services qu'il a rendus à l'EN. Il a notamment évoqué le match historique perdu contre le Brésil (1-0) comptant pour le Mondial-1986 au Brésil, et qui avait vu le keeper algérien briller de mille feux. Présents à cette rencontre conviviale, plusieurs anciens coéquipiers de Drid ont tenu à témoigner sur le parcours du portier, non sans vanter ses qualités humaines et footballistiques. L'ancien baroudeur des Verts, Djamel Menad, a même estimé que le rôle de Drid était déterminant dans la qualification de l'équipe nationale au Mondial-1986 en étant décisif lors des éliminatoires, « surtout face à la Zambie en déplacement », s'est-il remémoré.

Le jubilé de Drid s'est poursuivi avec l'organisation de deux matchs ayant mis aux prises les anciens joueurs de l'USM Bel-Abbès face à leurs homologues de l'USM El Harrach, et ceux du MC Oran contre l'US Tebessa, soit les quatre clubs que Drid a porté les couleurs en Algérie. Les festivités de ce jubilé se sont achevées par le déroulement d'un match entre la sélection nationale de 1986, dont Drid comme dernier rempart, et une sélection de la presse sportive nationale.

Revers dans une étude clinique sur la maladie d'Alzheimer

Le groupe pharmaceutique suisse Roche a essuyé un nouveau revers dans une étude clinique sur la maladie d'Alzheimer, des essais de phase III sur son traitement à l'étude gantenerumab n'ayant pas atteint leurs objectifs, a-t-il annoncé lundi.

Ce traitement expérimental n'a pas atteint ses objectifs primaires dans une étude clinique en deux volets appelée Graduate I et Graduate II concernant le ralentissement du déclin cognitif des personnes atteintes d'une forme encore légère de la maladie, indique le groupe dans un communiqué.

Les études pour ce traitement expérimental ont montré un ralentissement du déclin clinique chez les patients encore à un stade précoce de la maladie mais qui n'est pas «statistiquement significatif», détaille le groupe suisse. Le groupe précise toutefois que ce traitement est bien toléré, y compris dans son administration sous-cutanée.

Roche compte présenter les données lors d'un congrès médical sur la maladie d'Alzheimer qui doit se tenir à San Francisco du 29 novembre au 2 décembre afin d'aider à faire avancer les travaux sur cette «maladie complexe», a rappelé Levi Garraway, son médecin chef et directeur du développement de produits dans un communiqué.

Les essais ont été menés auprès de 1.965 personnes dans 30 pays sur plus de 27 mois.

COP27

Les Allemands se disent «surveillés» par les Egyptiens, l'ONU enquête

L'ONU, en charge de la sécurité de la COP27 organisée en Egypte, a annoncé lundi enquêter sur des «violations du Code de conduite» par la police égyptienne, après que la délégation allemande s'est dite «surveillée». L'Egypte, qui entendait briller sur la scène diplomatique internationale avec ce sommet, est, après une semaine de COP27, sous le feu des critiques des défenseurs des droits humains, tant sur sa répression de l'opposition depuis des années que sur sa gestion de la liberté de manifester et de s'exprimer à la COP27.

Depuis le début du sommet à Charm el-Cheikh le 6 novembre, de nombreux militants se sont plaints d'»interrogatoires», de «filatures» et des conditions draconiennes imposées à l'organisation de manifestations.

Au niveau diplomatique, Berlin, qui a accueilli dans son pavillon à la COP27 un panel remarqué sur les droits humains, est en pointe des protestations.

«La délégation allemande a porté plainte parce qu'elle s'est sentie surveillée», a indiqué lundi une source diplomatique allemande à l'AFP.

«Il y a eu des discussions avec la partie égyptienne.» Sur la télévision allemande ZDF, Liane Schalatek, à la tête de la Heinrich Boell Foundation à Washington, s'est dite «surveillée et beaucoup moins à l'aise qu'à toutes les COP précédentes». «Quand on réserve une salle pour des réunions de discussions de la société civile, les caméras du soutien technique sont toujours braquées sur les visages des participants», a-t-elle rapporté. «C'est inhabituel et inutile (...) et on ne peut pas écarter la possibilité que tout soit enregistré.» Déjà Human Rights Watch (HRW) s'était inquiété que l'application COP27 des autorités égyptiennes puisse enregistrer les informations des téléphones des participants.

L'ONG avait également fait état de l'installation de caméras dans des centaines de taxis de Charm el-Cheikh, «connectées» au ministère de l'Intérieur.

Etats-Unis

Trois morts dans une fusillade sur un campus

La police recherchait activement lundi un suspect après une fusillade qui a fait trois morts et deux blessés dimanche soir sur un campus universitaire dans l'Etat de Virginie (Est des Etats-Unis), ont annoncé les autorités. Le principal campus de l'Université de Virginie (University of Virginia, UVA) à Charlottesville a été bouclé pendant que des hélicoptères et des policiers étaient à la recherche d'un homme considéré comme «armé et dangereux», a tweeté le bureau de la gestion des urgences de l'UVA.

Il s'agit d'un étudiant de l'université, suspecté d'être l'auteur de la fusillade sur le campus, a précisé le président de l'Université, Jim Ryan, dans un communiqué.

«Il s'agit d'un incident traumatisant pour chacun dans notre communauté et nous avons annulé les cours pour aujourd'hui», a ajouté M. Ryan. Un soutien psychologique sera proposé aux étudiants, selon lui.

Parallèlement, dans l'Etat de l'Idaho (Ouest), la police a annoncé enquêter sur un incident séparé après la découverte des corps de quatre étudiants dans une maison près du campus de l'Université de l'Idaho, apparemment «victimes d'homicide».

«C'est avec une grande tristesse que je partage avec vous l'information dont l'université a été notifiée aujourd'hui sur la mort de quatre étudiants de l'Université de l'Idaho qui vivaient hors du campus et auraient été victimes d'homicide», a déclaré le président de cette université, Scott Green, dans un communiqué.

Espagne

Des militants éclaboussent l'exposition d'une momie égyptienne

Des militants écologistes ont éclaboussé dimanche la cage en verre d'une réplique de momie au Musée Egyptien de Barcelone (est) afin de dénoncer l'inaction des gouvernements réunis pour la COP27 en Egypte face au changement climatique.

Deux jeunes activistes, un homme et une femme appartenant au collectif «Futuro Vegetal», ont aspergé à l'aide de bouteilles en plastique de Coca-Cola la cage en verre de faux pétrole, puis les murs de faux sang. Ils ont ensuite dévoilé une grande banderole appelant à la «Justice Climatique», dénonçant une «COPCA COLA» en référence au sommet de la COP27 sur le climat réunie à Charm el-Cheik, en Egypte, et à Coca-Cola, l'un des sponsors officiels de la conférence.

Le géant des boissons gazeuses est dénoncé par de nombreuses ONG de défense de l'environnement pour des activités qu'elles estiment polluantes à travers le monde, notamment en raison de la production massive de bouteilles en plastique. Une fois la police arrivée, les jeunes militants se sont montrés coopératifs et n'ont pas été arrêtés. Le Musée Egyptien a toutefois fait savoir qu'il comptait porter plainte en raison des dommages occasionnés.

Des militants du même collectif, affilié au collectif Extinction rebellion, avaient collé leur main le 5 novembre sur les cadres de tableaux de Francisco Goya au Musée du Prado à Madrid pour attirer l'attention sur le réchauffement climatique, une action jugée «injustifiable» par le ministre espagnol de la Culture.

Près d'une centaine de musées internationaux se sont déclarés «profondément choqués» jeudi par les actions visant des œuvres d'art organisées par des militants de la cause environnementale, et ont rappelé leur rôle de conservation.

Plusieurs autres actions de ce type ont été menées ces dernières semaines par des militants du climat, qui ont pris pour cible des bâtiments emblématiques, mais aussi des célèbres œuvres d'art dans plusieurs villes d'Europe. Des militants écologistes ont tenté sans succès vendredi à Oslo de se coller les mains sur «Le Cri», le chef d'oeuvre emblématique du peintre norvégien Edvard Munch, pour dénoncer l'industrie pétrolière en Norvège.

Au début du mois, deux militantes de «Last Generation» avaient répandu de la purée de pommes de terre sur la vitre protégeant la toile de Claude Monet «Les Meules», au musée Barberini de Potsdam, en Allemagne.

Des militants se sont également collés sur la vitre protégeant la «Fille à la perle» de Johannes Vermeer dans un musée aux Pays-Bas. D'autres ont jeté de la soupe sur celle qui protégeait les «Tournesols» de Vincent van Gogh à la National Gallery de Londres.

Inondations en Australie

Plus de 100 personnes secourues sur les toits

Les sauveteurs ont évacué plus de 100 personnes réfugiées sur les toits lundi après une crue soudaine qui a submergé une petite ville de l'est de l'Australie, ont indiqué les autorités. Les pluies diluviennes du week-end qui se sont abattues sur une grande partie de l'Etat oriental de Nouvelle-Galles du Sud, déjà détrempé, ont fait monter les eaux pendant la nuit, isolant certaines villes et communautés.

Dans la ville d'Eugowra, qui compte environ 800 âmes à 350 kilomètres à l'ouest de Sydney, de nombreux habitants se sont précipités sur les toits pour se mettre à l'abri. Les chaînes de télévision locales ont montré la ville transformée en lac trouble et boueux, seulement parsemé de toits et d'arbres au-dessus de l'eau.

«Nous avons eu 140 sauvetages liés aux inondations dans la seule ville d'Eugowra. Plus de 100 d'entre eux étaient des sauvetages depuis un toit», a déclaré la ministre des services d'urgence de Nouvelle-Galles du Sud, Stephanie Cooke. Les personnes bloquées ont été mises en sécurité par bateau et par hélicoptère, a-t-elle précisé, jugeant la situation «très grave, pas seulement à Eugowra mais dans de nombreux endroits».

Les services d'urgence de l'Etat ont indiqué que 173 opérations de secours y ont été effectués depuis lundi matin.

La côte est de l'Australie a été balayée à plusieurs reprises par de fortes précipitations au cours des deux dernières années, sous l'effet des cycles consécutifs du phénomène météorologique La Nina.

En mars, des inondations catastrophiques sur la côte est ont causé la mort de plus de 20 personnes. Des dizaines de milliers d'habitants de Sydney ont reçu l'ordre d'évacuer en juillet lorsque des inondations ont de nouveau frappé la périphérie de la ville.

Les scientifiques estiment que le changement climatique pourrait rendre les périodes d'inondation plus extrêmes, car l'air plus chaud retient davantage d'humidité.

Traversées de migrants dans la Manche

Nouvel accord signé entre la France et le Royaume-Uni

La France et le Royaume-Uni ont signé lundi un nouvel accord pour lutter ensemble contre les traversées de migrants dans la Manche, source de tensions régulières depuis plusieurs années entre Paris et Londres, a appris l'AFP auprès du ministère français de l'Intérieur.

Cet accord prévoit notamment que les Britanniques versent 72,2 millions d'euros en 2022-2023 à la France qui, en contrepartie, augmentera de 40% ses forces de sécurité (350 policiers et gendarmes supplémentaires dont des réservistes) sur ses plages, d'où partent les migrants à destination du Royaume-Uni, selon la déclaration commune des deux pays consultée par l'AFP.

Aucun objectif chiffré d'interceptions de bateaux, comme le souhaitait le Royaume-Uni selon la presse d'outre-Manche, n'apparaît dans ce document, signé lundi matin à Paris par le ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin et son homologue britannique Suella Braverman.

L'accord intervient au lendemain de l'annonce par le ministère britannique de la Défense que le nombre de migrants ayant traversé la Manche depuis le début de l'année avait dépassé la barre record des 40.000.

Dans ce texte, Londres et Paris se sont d'abord fixés pour objectif de déployer «des ressources technologiques et humaines», dont des drones, sur le littoral français pour mieux détecter, surveiller et intercepter les bateaux. Les deux pays veulent également collecter et utiliser des renseignements, notamment «provenant de migrants interceptés», pour mieux démanteler les réseaux de passeurs et dissuader les traversées par un travail conjoint «le plus en amont possible», en lien avec les pays d'origine et de transit des exilés.

Pour atteindre ces trois objectifs, une douzaine d'actions visant «une approche plus intégrée et plus efficace» sont listées. Pour la première fois, des équipes d'observateurs seront déployées de part et d'autre de la Manche afin «de renforcer la compréhension commune» entre les deux pays, «améliorer le déroulement des débriefings des migrants» et «accroître les échanges d'informations».

L'accord prévoit aussi le financement de «chiens de détection» dans les ports et l'installation de caméras de surveillance aux principaux points de passage frontaliers le long du littoral.

Des centres d'accueil pour migrants doivent aussi être créés dans le sud de la France pour dissuader les exilés qui empruntent la Méditerranée de remonter jusqu'à Calais et leur «proposer des alternatives sûres».

L'accord est signé près d'un an après la mort de 27 migrants, le 24 novembre 2021, lors du naufrage de leur bateau au large de Calais, le pire drame enregistré dans la Manche.

Plus de 200 personnes sont mortes ou ont été portées disparues, en mer ou sur terre, en tentant de rejoindre l'Angleterre au départ du littoral nord de la France depuis 2014, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Annonces Classées

APPARTEMENTS

■Vends des apparts F2-F3-F4 et F5 promotionnels, cuisine équipée, ch/central, box, …à Wilaya – Millénium – Choupot – Fernand-ville et Pépinière – 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■Loue F3 angle rue Mostaganem RDC (3U) – F3 Millénium, RDC (3,5U) – F3 Belgaïd, 8e (3,5U) – F3 Cavaignac, 3e (2,5 U) – F5 Ain el Turck, 4e (2,5U) – duplex R+1 Kerma (5U) – Ag ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■Location appartement dans une villa au rez-de-chaussée une chambre, grand salon, sdb, cuisine, cour et jardin à Saint-Hubert – Oran – 0541.18.95.7 3

■A.V F4 124 m², 1er Maraval – A.V F3 77 m², 3e Zitoune – A.V F3, 138 m², 4e Choupot prom – A.V F3, 200 m² 1er niv villa Yaghmouracen – A.V F3 100 m², 1er Boulanger + box prom – A.V F4 100 m², 4e Boulanger prom + box – A.V F4, 150 m², 5e avec box Yaghmouracen – Ag RAHIMOU : 0557. 23.91.30 – 0668.63.43.22

■Vends un appartement F3à Bel Air, Oran, 3e étage avec deux façades, bien rénové en face hôtel Bel Air Mobile : 0793.49.71.13 merci

■Une promotion immobilière met en vente des appartements standing vue sur mer à Oran, des différentes surfaces sont disponibles en F2-F3-F4. Contactez les 0699.51.20.31 -0699.51.20.50

■Loue studio (1 hall d'entrée +1 chambre +1 cuisine avec bacon + SDB) cité du rond-point Bel Air, près de la wilaya, du marché de Bel Air et du centre-ville d'Oran – Tél : 0792.17.60.24 à partir de 17h00

■Loue grand F2 Oran Seddikia, à jeune couple sérieux (2U) 1er étage eau chaude, froide 24h/24 – Tél : 0659.06.03.42

VILLAS

■Vends des villas de 150 m² à 1.000 m² avec piscine ou sans, moyenneâ et luxe, à Pépinière, Canastel, Point du Jour, douar Boudjemaa, Gdyel, Misserghine – 0772.43.37.38- 0555.89.91.04

■Une maison de maître à vendre de deux étages 260 m² et deux locaux, à placette café Nadjah, 14 rue Djebbour Maamar/Oran – Tél : 0781.63.37.24

■A vendre maison de maître, 100 m², 2 façades, actée, 4 pièces + grand salon + garage pour voiture, bien aménagé à Es Senia douar, rue Emir Aek. Contacter :- 0797.75.86.27 merci

■Villa à vendre, R+2, style promotionnelle, sup 450 m, façade 16 m, constituée de 5 apparts, chaque appart de 150m² et 3 dépôts, près de Bd Maraval/ Oran – 0656.24.80.24

■Vds villa au Camp 5, Aïn El Bia, Bethioua 317 m², Arzew, actée + L/F, gd garage, gd jardin, bâti 110 m², clôturée faisant coin de rue, 2 faç de 25 m² dont une sans vis-à-vis. T calme, T.B bon vois. Prix 1.200 nég – Tél : 0771.90.60.15

TERRAINS

■A vendre des terrains dans une cité clôturée à sidi El Bachir, Oran, avec toutes les commodités (eau, gaz, élect…) des superficies de 154 m² à 272 m², actées. Pour infos appelez au 0555.76.58.01

■Avez-vous un immobilier à louer ou à vendre ou vs voulez acheter, louer, terrain villa, appart, usine, hangar, terrain indust, promo ou agricole, immeuble, hôtel, showroom, carcasse.. Bureau d'affaires Fernand-ville 0770.13.72.82

■Affaire : A vendre terrain 140 m² coopérative Khaouadja douar Boudjemâa – 0561.14.15.19

■A vendre lot de terrain 1.080 m² construit 240 m² double façades, situé à Hassi Bounif/ Oran. Prix à discuter Tél : 0658.44.56.04

■Vente terrain à bâtir double façade, de 1.440 m², à Bouâmama (Cne de Sidi Chahmi) acte + livret foncier, convient tous types de construction – Tél : 0541.06.29.46

LOCAUX

■Une promotion immobilière met en vente des locaux commerciaux promotionnels, actés, situés au grand boulevard de Belgaïd, en face l'université, différentes surfaces sont disponibles 28,90 m² - 29,45 m² - 45,50 m² - 71,18 m² - 92 m² Tel- 0697.42.10.50

■Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine situés en plein Gambetta, différentes surfaces sont disponibles : 72.20 m² - 99.00 m² - 69.36 m² - 112.21 m² - Tel : 0699.51.20.31-0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine situés à Fernand-ville des différentes surfaces sont disponibles 81.97. m² - 101.29 m² - 117.25 m² - 0699.51. 20. 31- 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■Une promotion immobilière met en vente un local commercial promotionnel, acté, de 454 m², situé au boulevard de la mosquée Quods, aux alentours de Akid Lotfi – veuillez contacter les : 0697.42.10.50 - 0699.51.20.31/50

EMPLOIS

■J. Homme, âge de 31 ans, licence en Finances des banques et assurances, expérience 6 ans, cherche travail dans une sté privée ou étatique – Tél : 0555.56.69.72

■Atelier de tour et fraisage, à Oran, cherche 2 tourneurs + 01 fraiseur + 02 apprentis. Contacter :- 0770.69.96.56

■Sté de production de matériaux de construction à Oran recrute opérateur de machine automatique, expérience exigée (5 ans min) + Délégué commercial dans le domaine du Bt – Tél : 0661.59.69.38- 0771.84.08.39- CV par email : mrfamilyx7@gmail.com

■Recherche urgent sur Oran, auxiliaire de vie, bonne condition physique, sérieuse, professionnelle, pour dame 72 ans, vivant seule, handicapée moteur, hébergement assuré. Chambre individuelle rémunération selon compétences, Oran wilaya Appeler au 0792.17.60.24

DIVERS

■Promotion en formation du Bien-être, esthétique, cosmétiques et métiers associés à l'école de formation professionnelle UNIBEAUTE, 04 rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta. FB : ecole UniBeauté – tél : 041.83.42.42/ 0770.00.53.43/ 0770.33.83.94

■Cause dissolution de la SARL vends matériel de travaux publics constitués de pelles hydrauliques, grues, Chargeur, Bull, Compacteur et divers autres articles -Tél -0541.06.29.46

Office Public Notarial de Maître Mohamed EL HADJ MESSAOUD
7 rue des frères ZEGHNOUNE BELLEVUE EL HARRACH ALGER
Tel 00213(0)23741217/23741218- Email : elhadjmessaoudmohamed@yahoo.fr

AVIS DE PROLONGATION DE DELAI

DE LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN BIEN IMMOBLIER
Situé dans la commune de Kouba

Maître Mohamed EL HADJ MESSAOUD informe que les annonces publiées dans les journaux AL-KHABAR et le QUOTIDIEN le 29/10/2022 concernant la vente aux enchères d'un bien immobilier situé dans la commune de Kouba que les délais des offres sont prolongés jusqu'à la date du 27/11/2022 où l'ouverture des plis se fera le même jour à 10h.

Le bien objet de la vente est constitué d'un lot de terrain situé dans la commune de Kouba au n°10 avenue Omar Boursas, section 21 ilot 55, sur lequel est édifié un immeuble d'habitation constitué d'un rez-de-chaussée, garage, et autres annexes, d'une superficie totale de cinq cents soixante-treize mètres carrées (573,00m²).

Le prix fixé par la banque est de cent cinquante un millions trois cent soixante-douze mille dinars algériens (**151.372.000,00 DA**). Chaque offre devra être accompagnée d'un versement par chèque de dix pour cent (10%) du montant de l'offre qui ne sera pas remboursé si l'offre est retenue, mais il y sera déduit du prix total de la vente.

Pour de plus amples informations, toutes personnes intéressées, pourra consulter le cahier des charges qui reste à la disposition du public au niveau de l'étude du notaire.

POUR AVIS LE NOTAIRE

2

21.10 Hier, aujourd'hui, demain

11.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.50 Météo 2
13.00 Journal 13h00
13.40 Météo 2
14.00 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.05 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles
19.55 Météo 2
20.00 Journal 20h00

Présenté par Laurent Ruquier
Pour son grand retour en prime, Laurent Ruquier et ses invités remontent le temps en abordant ensemble plusieurs grands phénomènes de société et d'actualité, notamment «l'histoire des télé-crochets», «la Coupe du monde de football, de sa création à aujourd'hui», et «les rêves des ados, génération après génération».

3

21.10 Alex Hugo

10.03 Dans votre région, la suite
12.25 12/13 : Journal national
14.00 Rex
16.15 Duels en familles, le match des régions
17.00 Slam
17.45 Questions pour un champion
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Saveurs de saison
20.10 Météo régionale
20.20 Plus belle la vie
20.50 Tout le sport

Série policière - France - 2020
Saison 7 - Episode 1/4
Avec Samuel Le Bihan, Lionnel Astier, Michaël Fitoussi, Marilyne Canto
Alors qu'il se promène en montagne, Alex parvient à empêcher Elise, une jeune fille, de se suicider. Il la ramène au poste et tente de la faire parler. Là, elle finit par reconnaître qu'elle a été agressée durant une soirée masquée. Elle ne sait pas à quoi ressemble son agresseur. Alex comprend que son agresseur a probablement mis de la drogue dans un de ses verres.

4

21.10 L'envolée, les virtuoses de Guadeloupe

11.20 Disco Dragon
12.10 Mick le mini chef
13.55 Les mystérieuses cités d'or
14.50 Une saison au zoo
16.30 Ninjago
17.15 Angelo la débrouille
18.10 Oscar & Malika toujours en retard
18.55 Les as de la jungle à la rescousse
19.40 Okoo-koo
20.25 Culturebox l'émission

A travers ce documentaire esthétique et émouvant, découvrez la trajectoire extraordinaire de jeunes Guadeloupéens passionnés de danse classique et de piano. Depuis leur plus jeune âge, ils se battent pour réaliser leurs rêves. Ces adolescents sont prêts à soulever des montagnes pour, peut-être, réussir un jour à intégrer le monde très élitiste des grands conservatoires européens.

5

10.05 Le magazine de la santé
11.05 Les super-pouvoirs des plantes
12.05 Les routes de l'impossible
13.00 Sale temps pour la planète
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Consomag
15.30 Kaw, petit village, grande réserve
16.30 Explorations de l'extrême
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 C à vous la suite
21.10 Enquête de santé
22.45 C ce soir

arte

09.25 Les U.S.A. sauvages en quatre saisons
12.30 Mange ta soupe !
13.05 Arte Regards
13.35 Match Point
16.10 Des volcans et des hommes
16.40 La vie secrète des lacs
17.25 Invitation au voyage
18.55 Paradis naturels retrouvés
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Le dessous des cartes : l'essentiel
20.55 Un monde nouveau
23.40 L'espace, un nouveau champ de bataille

NRJ 12

09.30 Vampire Diaries
13.50 Le Prince de Bel-Air
19.45 Un gars, une fille
21.10 King Kong

C8

11.02 Touche pas à mon poste !
11.40 TPMP en #TT
12.45 William à midi
14.20 Inspecteur Barnaby
18.10 Le 6 à 7
19.11 TPMP : Le before
20.34 Touche pas à mon poste !
21.15 Du sang dans le désert

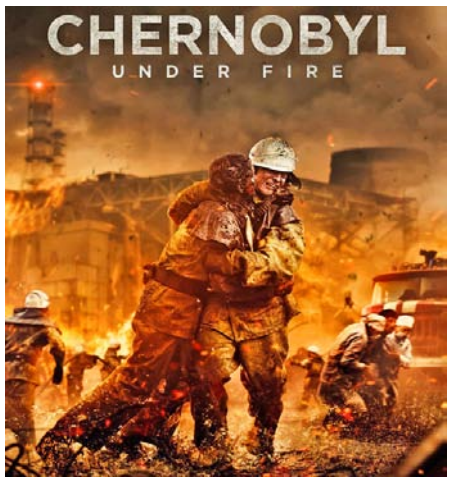

CINE + FRISSON 20.50

CHERNOBYL : UNDER FIRE

Film catastrophe - Russie - 2021
Avec Danila Kozlovsky, Filipp Avdeev, Oksana Akinshina, Ravshana Kurkova
Le 11 avril 1986, à Tchernobyl, Alexey Karpushin, un pompier qui travaille à la sécurité de la centrale nucléaire, retrouve dans un salon de coiffure Olga Savostina, qu'il avait perdue de vue depuis des années. Aussitôt, le couple se reforme, le temps d'un après-midi. Deux semaines plus tard, le 26 avril, une explosion se produit dans l'unité 4 de la centrale nucléaire. Alexey, qui était sur le point de changer de ville et d'affectation, est aussitôt appelé sur les lieux avec ses collègues.

CANAL+ CINEMA 20.58

THE LAST VICTIM

Film policier - Etats-Unis - 2021
Avec Ali Larter, Ron Perlman, Ralph Ineson, Camille Legg
Une nuit, non loin de Negacion, une minuscule bourgade du Nouveau Mexique, Jake se rend au Hog Heaven, un restaurant autoroutier, pour se venger de Manny. C'est ainsi que Jake tue Manny, la serveuse du restaurant et ses clients, afin d'éliminer tout témoin, avant d'en emporter les corps avec l'aide d'un complice.

NRJ 12 21.10

KING KONG

Film d'aventures - Etats-Unis - Nouvelle-Zélande - Allemagne - 2005
Avec Naomi Watts, Jack Black, Adrien Brody, Vicky Haughton
À New York, en 1933, le cinéaste Carl Denham engage la jeune actrice Ann Darrow pour son prochain film qui doit se dérouler à Skull Island, à l'est de Sumatra. Inexplorée, l'île abriterait une divinité mystérieuse vénérée par les indigènes. Après un difficile voyage en mer, l'équipe du tournage débarque. Très vite, Ann est enlevé par des cannibales puis offerte en sacrifice à Kong, un singe gigantesque...

TF1

21.10 Le flic de Belleville

09.25 Familles nombreuses : la vie en XXL
11.00 Les Feux de l'amour
11.50 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.45 Météo
13.55 Rejoins-moi pour Noël
15.40 Dernière escale avant Noël
17.30 Star Academy, la quotidienne
18.30 Ici tout commence
19.10 Demain nous appartient
20.00 Journal
21.00 C'est Canteloup

Comédie - France - 2018
Avec Omar Sy, Luis Guzmàn, Biyouna, Diem Nguyen, Eriq Ebouaney
A Belleville, Baaba Keita, un policier en congé et qui est resté très proche de sa mère, poursuit un pickpocket. Ce qui lui vaut d'être à la fois réprimandé par son chef et par sa petite amie, également policière, qui s'aperçoit qu'il n'est toujours pas prêt à s'engager auprès d'elle. Peu de temps après, Baaba reçoit la visite de son vieil ami Roland, officier de liaison au consulat de France, qui lui apprend, juste avant d'être assassiné par un mystérieux tireur, qu'il travaille sur une importante affaire à Miami.

M6

21.10 La France a un incroyable talent

10.05 Ça peut vous arriver
11.35 Ça peut vous arriver chez vous
12.45 Le 12.45
13.25 L'oil de Philippe Caverivière
13.40 Scènes de ménages
14.00 Un jour, un doc
16.20 Incroyables transformations
18.40 Objectif Top Chef
19.45 Le 19.45
20.30 Scènes de ménages

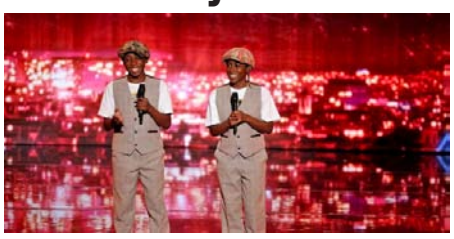

Saison 17 : Émission 5 : les auditions
Présenté par Karine Le Marchand
C'est la dernière soirée des qualifications, et il reste un seul Golden Buzzer à décrocher pour espérer accéder directement à la finale. Parmi les candidats du soir : Enzo Pèbre, jeune prodige du cerceau aérien, tout droit sorti de la prestigieuse École nationale de cirque de Montréal ; Shanelly Carrington, jeune chanteuse roumaine fan de Céline Dion...

CANAL+

21.11 Maigret

09.40 Tchi tcha : coup de projecteur
11.47 Déjà vu
11.50 L'hebd'Hollywood
12.03 La boîte à questions
12.47 Clique
13.26 Trigger Point
14.58 Tchi tcha
17.44 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
18.26 La boîte à questions
18.33 Clique
19.58 En aparté
21.09 Plateaux cinéma coup de coeur

Film policier - France - 2022
Avec Gérard Depardieu, Jade Labeste, Mélanie Bernier, Aurore Clément
Dans les années 1950, à Paris, le commissaire Jules Maigret, un peu fatigué, consulte chez son médecin, qui lui conseille de freiner sur le tabac. Peu de temps après, l'officier de police est appelé sur une scène de crime : dans un square, en pleine nuit, on a retrouvé le cadavre d'une femme d'une vingtaine d'années, vêtue d'une robe de soirée et lardée de coups de couteaux.

PLANETE +

09.26 Nazis : les visages du mal
10.13 Jeux d'espions
11.48 La grande histoire des armes
13.36 Général Grant
15.05 Inside Christie's
16.03 Les bases secrètes des nazis
17.41 Faites entrer l'accusé
19.21 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Dans les secrets des SAS
22.37 Nazis : les visages du mal

TFX

09.05 Quatre mariages pour une lune de miel
11.15 Les frères Scott
15.50 Quatre mariages pour une lune de miel
18.00 La bataille des clans
20.00 Star Academy
21.05 27 robes

23.10 Ce que veulent les femmes

W9

10.30 W9 Hits Gold
11.30 W9 Hits
12.20 Noël sur la 5e Avenue
14.00 Trois voeux pour Noël
15.50 Noël entre nous
17.50 Un dîner presque parfait

18.50 Le cross : les Marseillais vs le Reste du monde vs les Motivés
21.05 NCIS

CROISÉS N° 8510

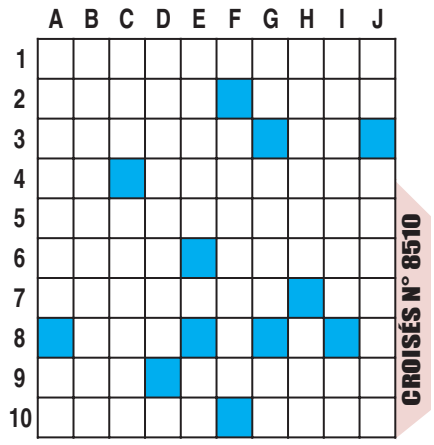

Horizontalement:

1. Jeux de rôle.
2. Individu. Le premier est quelconque.
3. Matière de défense. Issues de souche.
4. Botte. Pièce en vue.
5. Objet de fantaisie.
6. Rejet à la douma. Tirent dans le tas.
7. Variété de café. Fait suite.
8. Terme au net. Elue.
9. Tour d'argent. Passage en musique.
10. Généreux quand il est grand ! Se passe à la casse.

Verticalement:

A. C'est selon. Du big-bang !
B. Ferme, immuable.
C. Je trouble. Méprises.
D. Se jouent en second couteau.
E. Loir inférieur. Réfléchi.
F. Mal fondée.
G. Pièce du dossier. Corrompt. Autour de nous.
H. Assemblée. Peine.
I. Aux bois. Préposition.
J. Pas ignoré. Fait des tranchés.

FOUILLIS N° 8510

T	M	T	N	E	M	E	N	N	O	G	U	O	B	F
R	A	E	N	O	I	S	S	I	M	R	E	P	O	E
O	C	T	P	C	A	D	E	A	U	T	T	R	T	E
N	H	N	I	A	B	O	W	L	I	N	G	E	N	N
E	I	E	E	P	U	O	C	L	E	E	R	L	E	O
N	N	M	B	G	E	L	A	M	R	U	E	L	M	I
I	P	U	E	U	A	R	E	O	S	V	A	E	E	S
C	O	N	I	M	T	R	N	E	E	N	C	T	S	S
A	C	O	R	U	V	E	R	M	T	I	N	E	U	I
R	A	M	E	I	E	E	E	E	R	O	N	R	E	M
N	P	N	N	R	G	N	R	R	M	T	O	B	R	S
E	O	E	I	A	T	N	U	B	E	E	C	O	U	N
I	T	O	T	U	E	O	R	N	P	V	N	U	E	A
G	S	E	U	Q	N	E	C	E	V	A	A	T	H	R
E	A	P	M	A	P	E	E	G	A	N	R	U	O	T

AQUARIUM – AVEC – BOUGONNEMENT – BOWLING - BOUT – BRETELLE – CADEAU – CAPOT – COUPE – ENIVREMENT – ENLEVEMENT – EPAULE – EPEE – ETAGERE - FORGERON – HEUREUSEMENT – LANTERNE - MONUMENT – MUTINERIE – NAVET – NEIGE – NEUTRALITE - NOMBRE – NOURRICE – PAMPA – PERMISSION – RACINE - RAGE – RANCON – REPIT – SENTENCE – SOIREE - SURETE – TOURNAGE – TRANSMISSION – TRONE - TUBE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est une terre de culture.
- Mon 2e est un simple élément de jeu.
Mon tout, c'est le vainqueur.

1 R	2 O	3 B	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

CODÉS N° 8510

13	15	4	14	10	5	16	18	2	18
4	5		8	7		6	18	5	8
1	8	11	1	4	13	8		8	11
10	1	2		13	4	1	9		11
8		5	3	8	1	5	17	6	8
	12	11		3	2			1	9
10	6		16	2	6	1	12	8	
4	1	14	4		3	2	6	8	8
9		8	18	9	5	7	8		14
9	8		11	6	8	8	9		10
4	16		9	5	1			4	1
18	2	9		11	9	8	11	9	8
11	6	5	7	8		14	2	5	9
9	11	1	8	9	9		5	7	9
	9	8	9		8	18	11	8	8

FLÉCHÉS N° 8510

Jeux proposés par Chérifa Benghani

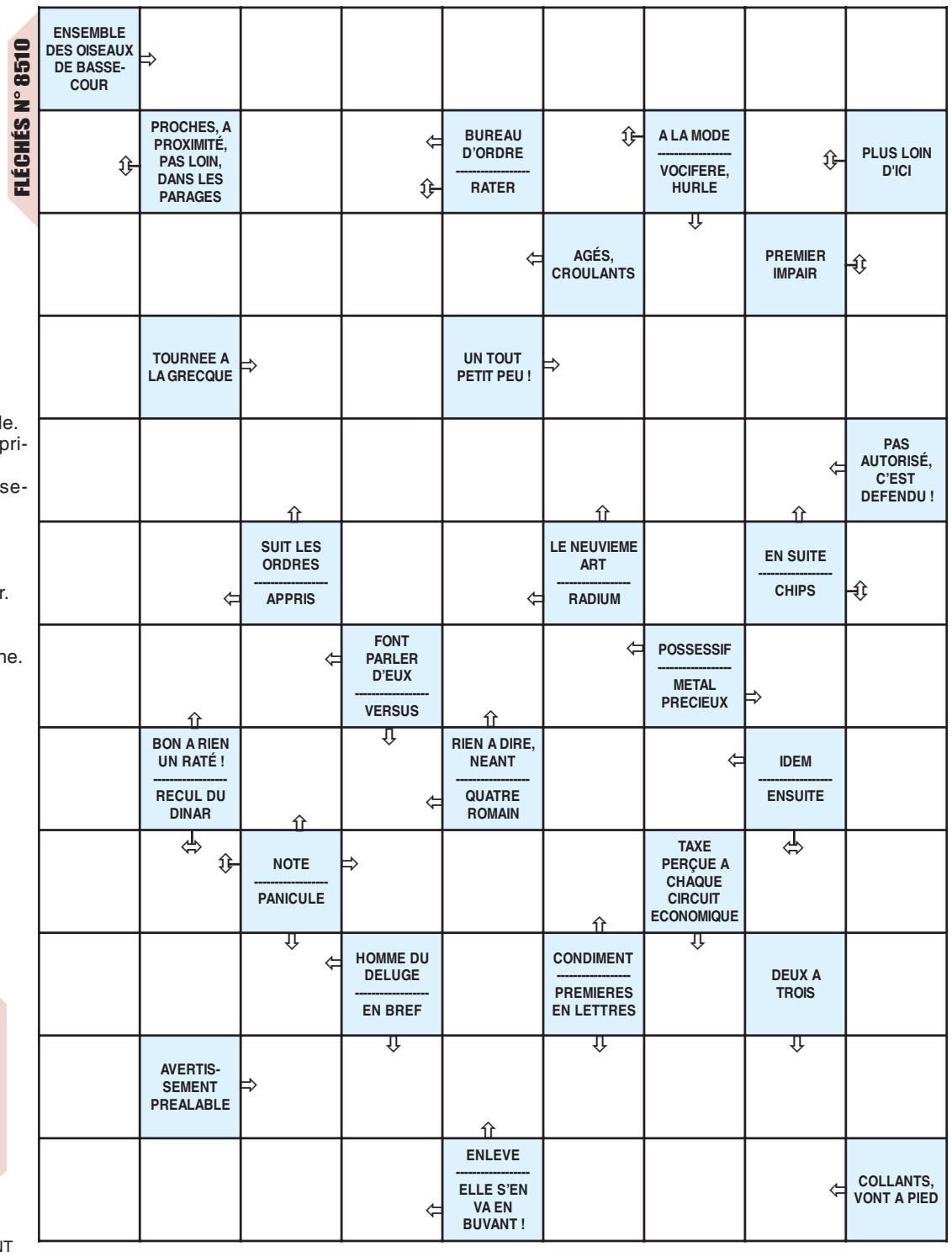

SUDOKU N° 1510

	8	2		3				
	1			9	5	7		
	9		4	8			1	
		5	2			6	7	
2		1			6	9	4	
	7				9		2	
7					4			1
4	2					8		
	6	3		2	7		5	

HOROSCOPE

Bélier *21-03 au 20-04*
On pourra avoir des réactions imprévisibles à votre égard et vous feriez bien de faire attention à tout ce qui va se dire autour de vous.

Taureau *21-04 au 21-05*
Le moral sera de la partie mais attention ne laissez pas entamer votre bonne humeur par de futilités sans intérêt.

Gémeaux *22-05 au 21-06*
Votre forme physique atteint de nouveaux sommets, cela signifie que le stress ne peut plus vous atteindre.

Cancer *22-06 au 22-07*
Vous vous décidez brusquement à penser à quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps.

Lion *23-07 au 23-08*
Vous auriez une certaine tendance à perdre le fil des événements. Heureusement la chance vous est offerte de tout remettre en ordre en faisant le point avec quelqu'un qui est décidé à vous aider.

Vierge *24-08 au 23-09*
C'est en grande forme que vous parvenez au but que vous vous êtes fixé.

Balance *24-09 au 23-10*
Vous aurez besoin d'air pur, il convient de vous aérer. Vous aurez besoin de beaucoup de lumière.

Scorpion *24-10 au 22-11*
Vous auriez bien tort de vous priver de l'aide incongrue que l'on voudra vous apporter.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Il n'y a pas de danger à répondre à une invitation improvisée mais vous devez rester sur vos gardes.

Capricorne *22-12 au 20-01*
D'excellentes relations se nouent. Saisissez cette réelle occasion de tirer votre épingle du jeu.

Verseau *21-01 au 18-02*
Il se pourrait que vous rencontriez la personne que vous attendez.

Poissons *19-02 au 20-03*
Vous serez plein de ressources et vous serez en forme pour toutes sortes d'activités y compris dans les affaires.

LES SOLUTIONS

FLECHES N°8509

S	P	R	I	N	T		P	P
O	S		G	R	O	T	T	E
M	I	E	N		T	A		N
N		N	O	S		U	N	E
I	L		R		I	X		T
F	U	Y	A	R	D		T	R
E		E	N	A		N		E
R	E	S	T	I	T	U	E	R
E	G		S	E		I	S	
S	A	C		S	O	T		M
	U		R		N		D	U
E	X	A	C	T		T	I	R

CROISÉS N°8509

C	A	R	A	B	I	N	E	E	S
A	G	A	C	A		O	N	C	E
M	E	D	E	C	I	N		A	N
O	N	E		C	O	N	G	R	E
U	T		L	A	T	E	N	T	S
F		P	U	R		S		E	C
L	I	A		A	E		I	R	E
A		R	P		T	A	L	O	N
G	O	M	I	N	A		O	N	C
E	P	I	N	G	L	E	T	T	E

FOUILLIS N° 8509:
FUMIER (Fût - Mit - Et)

SUDOKU N°1459

9	7	8	2	1	3	5	6	4
1	5	3	7	6	4	9	2	8
4	6	2	5	8	9	7	1	3
6	1	9	8	7	5	3	4	2
2	3	5	4	9	1	8	7	6
7	8	4	3	2	6	1	5	9
5	4	7	6	3	8	2	9	1
3	2	1	9	4	7	6	8	5
8	9	6	1	5	2	4	3	7

CODÉS N° 8509

1 A	2 L	3 V	4 U	5 S	6 I
7 E	8 T	9 R	10 N	11 M	12 C
13 O	14 P	15 G	16 D	17	18

10 ERREURS

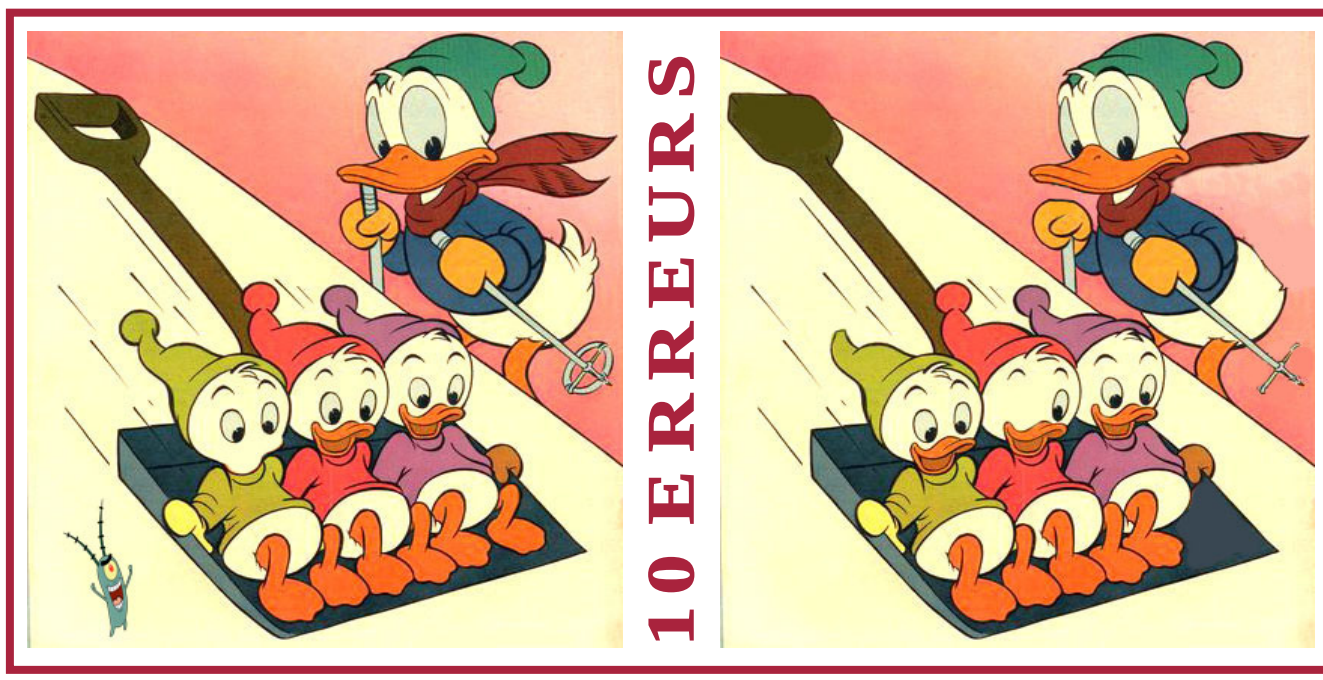

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Frappes d'Iran contre ses opposants kurdes en Irak

Au moins une personne a été tuée et huit blessées lundi dans une série de frappes de l'Iran contre des groupes d'opposition kurdes iraniens basés au Kurdistan d'Irak, a-t-on appris auprès des autorités locales. «Cinq missiles iraniens ont visé un bâtiment du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran», a indiqué à l'AFP Tariq al-Haidari, maire de Koysanjaq.

C'est dans cette localité que se trouvait l'antenne du PDKI, faction armée farouchement opposée au pouvoir de Téhéran. «Il y a un mort et huit blessés», a détaillé le ministère de la Santé de la région autonome du Kurdistan d'Irak (nord), limitrophe de l'Iran.

Au même moment, «quatre frappes de drones» ont visé des bases du Parti communiste iranien et du groupe nationaliste kurde iranien Komala dans la région de Zrgoiz, également au Kurdistan d'Irak, a expliqué Atta Seqzi, un des chefs de Komala, joint par l'AFP. D'après lui, les militants ont été «prévenus de l'imminence des frappes» et ont évacué les installations. «Il n'y a ni mort, ni blessé», a-t-il assuré.

Nigeria : une vingtaine de femmes tuées dans une chasse aux «sorcières»

Des militants de Boko Haram ont tué une vingtaine de femmes soupçonnées de pratiquer la sorcellerie après la mort soudaine des enfants d'un commandant du groupe djihadiste dans le nord-est du Nigeria, ont déclaré dimanche à l'AFP des proches et une rescapée. Une quarantaine de femmes ont été arrêtées la semaine dernière et retenues dans le village d'Ahraza, près de la ville de Gwoza dans l'Etat du Borno, sur ordre du chef djihadiste Ali Guyile, selon les sources.

«Il (Guyile) a dit qu'il allait enquêter sur notre implication dans la mort de ses enfants et donner une punition appropriée si nous étions reconnues coupables», a déclaré Talkwe Linbe, qui a fui vers la capitale régionale Maiduguri. «Jeudi, il a ordonné que 14 d'entre nous soient abattues. J'ai eu de la chance de ne pas en faire partie et mon petit ami, parmi les hommes qui nous gardaient, m'a aidée à m'échapper la même nuit», a ajouté la femme de 67 ans. Samedi, le jour où Mme Linbe est arrivée à Maiduguri, 12 autres femmes ont été massacrées, selon des habitants.

Attentat d'Istanbul: une Syrienne arrêtée, le PKK accusé

Une jeune femme de nationalité syrienne est accusée de l'attentat qui a fait au moins six morts dimanche à Istanbul, affirmant, selon la police turque, avoir agi «sur ordre du Parti des travailleurs du Kurdistan» (PKK).

Ce dernier, en lutte armée contre Ankara depuis près de quarante ans, a démenti. «Nous n'avons aucun lien avec cet événement, nous ne visons pas les civils et rejetons les opérations qui le font», a affirmé le PKK, via l'agence de presse Firat qui lui est proche. «D'après nos conclusions, l'organisation terroriste PKK est responsable» de l'attentat avait affirmé tôt lundi le ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu, annonçant que «la personne qui a posé la bombe a été arrêtée».

Des images de la police partagées par les médias turcs ont montré une jeune femme en sweatshirt violet, appréhendée dans un appartement dans une banlieue d'Istanbul. La jeune femme, présentée comme Alham Albashir, de nationalité syrienne, serait entrée clandestinement en Turquie en passant par Afrine, dans le nord-est syrien, contrôlée par des soldats turcs et leurs supplétifs syriens.

EDITORIAL

Par EL-HOUARI DILMI

MERVEILLES CACHÉES D'ALGÉRIE

A une heure d'avion de l'Europe continentale, la destination Algérie est en vogue, mais l'essentiel est de ne surtout pas se leurrer. Riche de ses merveilles dignes d'un paradis sur terre, une histoire multimillénaire et un peuple accueillant, la part des revenus tirés du tourisme étranger reste encore négligeable.

Au-delà de la mise à niveau aux standards internationaux d'un secteur longtemps victime d'une vision étriquée et un manque d'imagination flagrant, la destination Algérie est d'abord plombée par une politique rigoriste en matière d'octroi de visas. L'Algérie applique certes le principe de réciprocité, mais cela rend difficile pour les touristes étrangers, européens notamment, l'obtention du fameux sésame. L'Algérie est une terre enchanteresse, au point que des sites spécialisés dans beaucoup de parties du monde, parient que le pays sera la prochaine grande destination touristique d'Afrique.

Sauf que beaucoup de boulot reste à faire. En visite à la «Pompéi de l'Afrique du Nord», la sublime cité romaine de Timgad ensevelie par le Sahara, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elisabeth Moore, a bien parlé de «l'une des merveilles de la magnifique Algérie». La diplomate US a affirmé que des lieux touristiques fantastiques pullulent en Algérie et méritent d'être visités avant d'appeler à l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre les Etats-Unis et l'Algérie, qui, selon elle, «facilitera la venue des touristes pour voir les merveilles comme Timgad». Un vol direct entre Alger et NYC (New York City) «a un vaste potentiel pour les économies et les populations algérienne et américaine», a souligné l'ambassadrice américaine.

Attirer 3 millions de touristes/an est le nouveau pari du ministre du secteur, mais le constat actuel est que moins de cinq mille touristes étrangers visitent l'Algérie depuis vingt ans. Malgré la réaffirmation régulière d'une volonté de changer les choses, la situation sur le terrain cahoteux de la réalité n'incite pas à l'optimisme. Un déficit de promotion, une concurrence féroce, ajoutés à divers problèmes et dysfonctionnements qui rongent le secteur, nous rappellent qu'une destination touristique se construit dans la durée et ne s'invente pas du jour au lendemain...

Biden et Xi Jinping face à face pour éviter un «conflit»

Joe Biden et Xi Jinping se sont retrouvés lundi pour un face-à-face très attendu grâce auquel le président américain a dit à son homologue chinois espérer pouvoir éviter un «conflit» entre Pékin et Washington.

Après une poignée de main entre les deux dirigeants, Joe Biden a dit vouloir «gérer les différences et éviter que la compétition se transforme en conflit». Xi Jinping s'est dit en retour prêt à un dialogue «sincère» sur les questions stratégiques car les deux pays doivent «trouver la bonne direction».

Les dirigeants des deux puissances rivales devaient avoir un long entretien pour la première fois depuis que Joe Biden est président, sur l'île indonésienne de Bali, à la veille du sommet du G20 qui rassemble les plus grandes économies mondiales.

Ces trois dernières années, la rivalité entre les deux plus grandes économies mondiales s'est intensifiée à mesure que la Chine gagnait en puissance et en assurance, remettant en question le leadership américain et la donne géopolitique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Une Palestinienne tuée par l'armée sioniste

Une Palestinienne est tombée en martyre lundi sous les balles des forces de l'occupation sioniste près de Ramallah en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministère palestinien de la Santé, cité par des médias. «Sanaa al-Tall (19 ans) a été mortellement touchée d'une balle à la tête par les soldats de l'occupation lors d'une agression à l'aube à Beitunia», près de Ramallah, selon un communiqué du ministère. Les violences se sont intensifiées ces derniers mois en Cisjordanie, territoire palestinien occupé par l'entité sioniste depuis 1967.

Les forces de l'occupation sioniste ont mené plus de 2.000 agression sur les palestiniens en Cisjordanie, notamment dans les secteurs de Jénine et Naplouse. Ces agressions ont fait plus de 120 morts palestiniens, le bilan le plus lourd depuis sept ans, selon l'ONU.